



PLAUDREN

BULLETIN COMMUNAL



Le cap

- Bilan mi-mandat p.03
- Les projets avancent p.18
- Soutien aux associations p.30

SOMMAIRE

■ 01 ÉDITO DU MAIRE p03

■ 02 VIE MUNICIPALE p04

■ 03 ÉTAT CIVIL p06

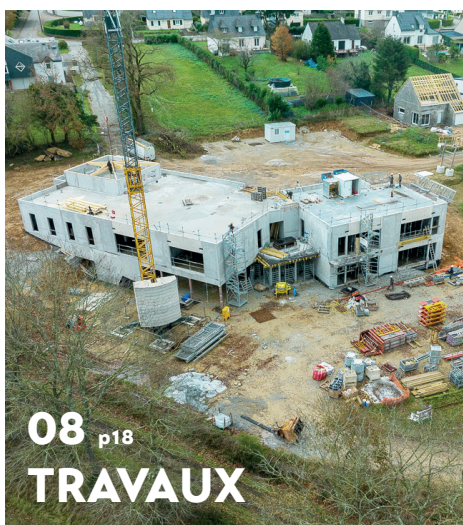
■ 04 FINANCES
COMMUNALES p08

■ 05 URBANISME p10



■ 06 VIE À PLAUDREN p14

■ 07 ENVIRONNEMENT p16



08 p18
TRAVAUX



■ 19 ANNUAIRE
DES ASSOS p50

■ 20 INFOS UTILES p51

■ 09 ENFANCE p22

■ 10 VIE SCOLAIRE p24

■ 11 VIE CULTURELLE p26

■ 12 COMMUNICATION p27

■ 13 VIE SOCIALE p28

■ 14 VIE ASSOCIATIVE p30

■ 15 LES ENTREPRISES
PLAUDRINOISES p36



16 p37
L'HISTOIRE
DE PLAUDREN

■ 17 PROCHAINEMENT p44

■ 18 RETOUR EN IMAGES p46



Comité de rédaction : Elodie THEVENET (agent administratif), Nathalie LE LUHERNE, Jean-Marc DENIS, Hervé LE MIGNON, Mikael FERIR, Aurélie GILLET, Cécile DAUTE (élus)
Conception : Mon Atelier Coloré / Impression : IOV communication / Dépôt légal n°2538
Remerciements à l'ensemble de l'équipe municipale, du personnel communal et à toutes les personnes ayant contribué à l'élaboration du bulletin.
Remerciements à M. Jacques JOUVIN pour la réalisation de nombreuses photographies qui ont permis d'illustrer notre bulletin annuel.

ÉDITO DU MAIRE

Chères Plaudrinoises, chers Plaudrinois, cher(e)s collègues, cher(e)s ami(e)s

” CETTE ANNÉE, IL ME SEMBLE OPPORTUN DE METTRE À PROFIT CET ÉDITO POUR VOUS PRÉSENTER UN BILAN DE MI-MANDAT.

En effet, depuis les élections en 2020, j’ai conservé, comme feuille de route, la profession de foi que notre équipe municipale avait rédigée.

Rédigée, mais pas que, car bon nombre des promesses faites ont été réalisées ou sont en voie de réalisation. Vous savez comme moi que dans la vie, nous pouvons être confrontés à des impondérables. La feuille de route peut donc parfois prendre d’autres trajectoires et le plan pluriannuel d’investissement financer d’autres besoins. Une profession de foi doit suivre les évolutions, les nécessités, les opportunités. Les élus ont le devoir d’anticiper et d’adapter leurs projets aux circonstances. Pour autant, nous prenons toujours les décisions pour répondre aux besoins de la majorité d’entre vous, d’entre nous.

Ce bilan de mi-mandat est le fruit de la résilience, de la PERSEVERANCE. Nous avons surmonté des épreuves et des aléas et avons poursuivi notre mission pour tenir nos engagements.

Concernant les projets structurants, la maison pluridisciplinaire de santé est opérationnelle.

La nouvelle école communale est en cours de construction et bien avancée. La 1^{ère} tranche du lotissement communal est commercialisée et des maisons en construction. La 2^{ème} tranche est lancée. Un budget d’environ 120 000€ est alloué à la réfection de la voirie tous les ans, nous étudions la faisabilité de création de liaisons douces tout en sécurisant les déplacements, nous prévoyons la réfection de la toiture de certains bâtiments communaux, nous accordons des budgets pour l’entretien du patrimoine communal.

Être maire, élu(e)s, c’est parfois être dans l’obligation de rappeler les règles et les lois, c’est avoir le devoir de les faire appliquer, c’est aussi de défendre les intérêts de sa commune et de ses habitants. De veiller à mettre en œuvre tout ce qui est possible pour favoriser le bien vivre et le bien travailler ensemble ou les uns à côté des autres.



N’oubliez jamais que les élus de la commune sont aussi des habitants de Plaudren.

Être maire, c’est prendre à cœur les challenges comme défendre le maintien d’une cinquième classe, plaider pour obtenir une subvention, savoir se positionner au sein de l’agglomération quand il s’agit de discuter des incidences de la loi climat et résilience ou encore le calcul de la DSC (dotation de solidarité communautaire), s’impliquer dans la vie de sa commune comme dans celle de l’agglomération. C’est être à vos côtés dans les bons et les mauvais moments.

J’aime rappeler que la liberté des uns s’arrête là où commence celle des autres (John Stuart Mill). Le respect des règles communes à tous est garant des libertés de chacun.

C’est tous ensemble, toutes générations confondues, en participant à la vie locale, en faisant connaissance, en créant des liens, que nous ferons vivre notre commune qui grandira mais conservera son âme de village.

Je veux remercier ici les agriculteurs qui ont été solidaires des agents du service technique après chaque tempête.

Toute l’équipe municipale petits et grands, les agents et les membres du CCAS se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et douce année 2024.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Nathalie LE LUHERNE
Maire de Plaudren

Évolution de l'équipe administrative de la mairie

LAURA MILLET-BARBÉ

En octobre **Laura MILLET-BARBÉ** vient compléter l'organisation administrative de Plaudren, pour poursuivre sa carrière. Grace à son Master 2 en droit des Collectivités Territoriales, elle nous apporte son professionnalisme et son expérience dans la gestion des très nombreux dossiers d'urbanisme que nous devons traiter.



ÉLODIE THEVENET

Fin mai, **Elodie THEVENET** est arrivée au poste d'accueil. Elle est également en charge du CCAS et de l'Etat Civil. C'est aussi Elodie qui vous renseigne sur vos demandes de réservations de la salle TY AN HOLL. En plus de son sourire, vous saurez apprécier son sens de l'accueil et son empathie lors de vos différentes demandes d'informations.



MARYLISE NORMAND

Marylise NORMAND, depuis 2020 intervient lors de remplacements à l'école et à la garderie. Toujours discrète mais efficace dans son travail, elle rejoint l'équipe du pôle enfance pour l'encadrement et la surveillance des enfants et pour servir à la cantine, Marylise est devenue contractuelle depuis la rentrée de septembre.



FRÉDÉRIQUE LANTRIN

Au mois de mai, c'est **Frédérique LANTRIN** qui rejoint l'équipe sur le poste de comptabilité/finances, mais elle assure également la gestion du cimetière et des élections.

Sa longue expérience au Conseil Départemental du Morbihan est désormais mise au service de notre commune et de ses habitants.



JEANNE LE RAY

Jeanne LE RAY, après quelques remplacements à la garderie, prend en charge le nettoyage de l'école et de la mairie. En début d'année sa motivation ne faiblisant pas elle entretient la maison médicale puis assure le service à la cantine. Faisant preuve d'esprit d'initiative toujours dynamique et de bonne humeur, Jeanne fait désormais partie de l'équipe.



]] TOUTE L'ÉQUIPE DES ÉLUS SOUHAITE LA BIENVENUE À CES NOUVEAUX AGENTS.

Focus sur une élue : Colette BROHAN

CONSEILLÈRE
MUNICIPALE
DEPUIS MARS
2020 (1^{ER} MANDAT)



» MA TOUTE 1^{ÈRE} MOTIVATION
EST DE ME METTRE AU
SERVICE DE LA POPULATION

Originaire de Plaudren, Colette est une professionnelle de l'assurance, « Conseillère experte en assurances », après avoir été comptable en entreprise.

AUTRES MOTIVATIONS

- › participation au dynamisme de la commune
- › intérêt pour le milieu associatif (participation aux forums des associations)
- › suivi des travaux et mise en place certains projets
- › découverte du mode de fonctionnement du budget municipal, et de la mise en place du Plan Pluriannuel d'Investissement, alliant à la fois les projets, les dépenses incontournables prévues ou non et leur degré de priorité suivant la maîtrise budgétaire requise chaque année.

Colette participe activement **aux commissions** :
Finances - Travaux - Ressources Humaines.

» *En participant aux différentes commissions, ma volonté est d'accompagner au mieux les projets et les ambitions de notre commune inscrite à GMVA mais également de contribuer à son développement ».*

ELLE A AUSSI PARTICIPÉ AUX GROUPES DE TRAVAIL

- › de la 1^{ère} tranche du lotissement « La Vallée de l'Arz » tant pour définir les critères qu'à l'attribution des lots.
- › d'agrandissement et modernisation du cimetière de la ville.
- › dernièrement, à la participation d'un audit en assurances de la collectivité et appel d'offres pour 2024, avec un cabinet nantais « riskommium », ayant abouti à la présentation du rapport d'analyse des offres en bureau municipal.

Focus sur les services techniques municipaux

Parmi les différents services qui composent une collectivité locale, on retrouve dans chacune d'entre elle un service technique, organe indispensable au bon fonctionnement de la commune et associé à l'ensemble des autres services.

La municipalité de PLAUDREN comprend un service technique composé de 4 agents dont un responsable de pôle, Yoann ALLAIN arrivé en janvier 2021. Pour faire face à la croissance de l'urbanisation et à l'augmentation du nombre d'habitants, un quatrième agent est venu renforcer l'effectif, en 2022. Les activités du service ont beaucoup évolué ces dernières années, pour s'adapter à l'évolution des pratiques (Interdiction des produits phytosanitaires, etc...).

Ces bouleversements ont également nécessité l'adaptation des équipements et du matériel pour faciliter le travail des agents et développer leur champ d'actions. Tracteur, broyeur d'accotement et tondeuse professionnelle, etc... Ainsi certains travaux qui étaient confiés à des intervenants extérieurs, ont pu être repris par les services techniques. Il s'agit notamment de l'entretien de la pelouse du stade de foot, mais également le fauchage des bords de chemins communaux. D'autres tâches, quelques peu délaissées ces dernières années, ont également été relancées à l'initiative des services techniques. Il s'agit notamment de l'élagage des arbres sur l'espace public. Au-delà des tâches exigées par leur poste, les agents ont su faire preuve d'engagement et d'innovation en proposant des actions concrètes.

AMÉNAGEMENT DES ESPACES

Les espaces verts du centre bourg montraient quelques signes de morosité. A l'initiative des services techniques, les massifs ont été entièrement repensés. Une mise en place de nouvelles plantes, de paillage minéral et de galets en granit recouvrant toute la surface, permettent de limiter l'entretien.

CRÉATION DE DÉCORATIONS À THÈMES

Lors des événements qui ponctuent le cours de l'année : rentrée scolaire, Halloween, Noël, etc..., des décorations sont créées au sein des services techniques, à l'aide de matériaux de récupération le plus souvent. Les créations colorées sont exposées aux endroits stratégiques du bourg, pour le plaisir des petits et des grands.

Merci à toute l'équipe pour son dynamisme.



FÉLICITATIONS

AUX NOUVEAUX PARENTS !

Naissances

Simon PICHARD	samedi 7 janvier 2023
Albane DELZANGLES	samedi 21 janvier 2023
Tiago LE YONDRE EON	lundi 6 février 2023
Paolo JACOPIN	lundi 13 février 2023
Alyah SAHR CRON	dimanche 19 février 2023
Maël JOUBERTEIX	vendredi 31 mars 2023
Nathan RAUDE	mardi 11 juillet 2023

Lana DRULA	mardi 5 septembre 2023
Aria MALVILLE	jeudi 21 septembre 2023
Tom LE GAL	lundi 9 octobre 2023
Jacques MAUGER	jeudi 9 novembre 2023
Julian EVENOR	lundi 27 novembre 2023
Shana CARADEC	lundi 18 décembre 2023
Eden BANULS	lundi 18 décembre 2023

Certaines personnes n'ont pas souhaité la parution dans le bulletin | Liste arrêtée au 31/12/2023

UN NOUVEAU CHAPITRE VIENT DE COMMENCER !

Votre bébé tant attendu est enfin arrivé pour remplir votre cœur de bonheur et d'amour. Une nouvelle aventure s'offre à vous, pleine de découvertes. Vous verrez, entrer dans la parentalité, est vraiment une expérience inoubliable. **Félicitations !**

Décès

Le règlement sur la protection des données ne nous permet pas de publier les décès enregistrés à l'état civil de Plaudren sans le consentement des familles. La municipalité adresse ses sincères condoléances aux Plaudrinois ayant perdu un proche cette année et exprime ses hommages aux défunts de la commune.

„ TU N'ES PLUS LÀ OÙ
TU ÉTAIS, MAIS TU ES
PARTOUT LÀ OÙ JE SUIS.

Victor Hugo



Mariages CÉLÉBRÉS À PLAUDREN

KENNEL Julien & PERROTTE Alexia
samedi 6 mai 2023

LAUP Jean-Pascal & RAUT Virginia
samedi 27 mai 2023

LE BRETON Samuel & BAUCHER Sabrina
vendredi 16 juin 2023

BURGUIN Benjamin & JAOUEN Laura
samedi 24 juin 2023

DAUTE Fabien & DANIEL Cécile
vendredi 14 juillet 2023

FERRARI Nicolas & BERTRAND Sonia
samedi 16 septembre 2023

SPADONI Julien & MAURY Maxence
samedi 14 octobre 2023

SURGET Angélique & LE LUEL Anne
samedi 28 octobre 2023

Certaines personnes n'ont pas souhaité la parution dans le bulletin
| Liste arrêtée au 31/12/2023

„ CE N'EST PAS TELLEMENT LE MARIAGE
QUI EST MERVEILLEUX, C'EST APRÈS !

Henri Salvador

Quelques chiffres clés



NAISSANCES

2023 | 20
2022 | 22
2021 | 23
2020 | 24
2019 | 23



MARIAGES

2023 | 09
2022 | 13
2021 | 06
2020 | 06
2019 | 03



DÉCÈS

2023 | 20
2022 | 16
2021 | 14
2020 | 17
2019 | 12

04 FINANCES COMMUNALES

Compte administratif communal de l'année 2022

Recettes de fonctionnement

2 918 194,81 €

Pour une commune, les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (centre de loisirs, périscolaire, ventes diverses), aux impôts locaux, aux dotations de l'État et autres participations.

Dépenses de fonctionnement

1 410 236,33 €

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats, les fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les participations aux différents syndicats, les salaires des agents communaux, les indemnités diverses et les intérêts d'emprunts à payer.

Excédent de fonctionnement : 1 507 958,48 €

Recettes d'investissement

1 005 603,50 €

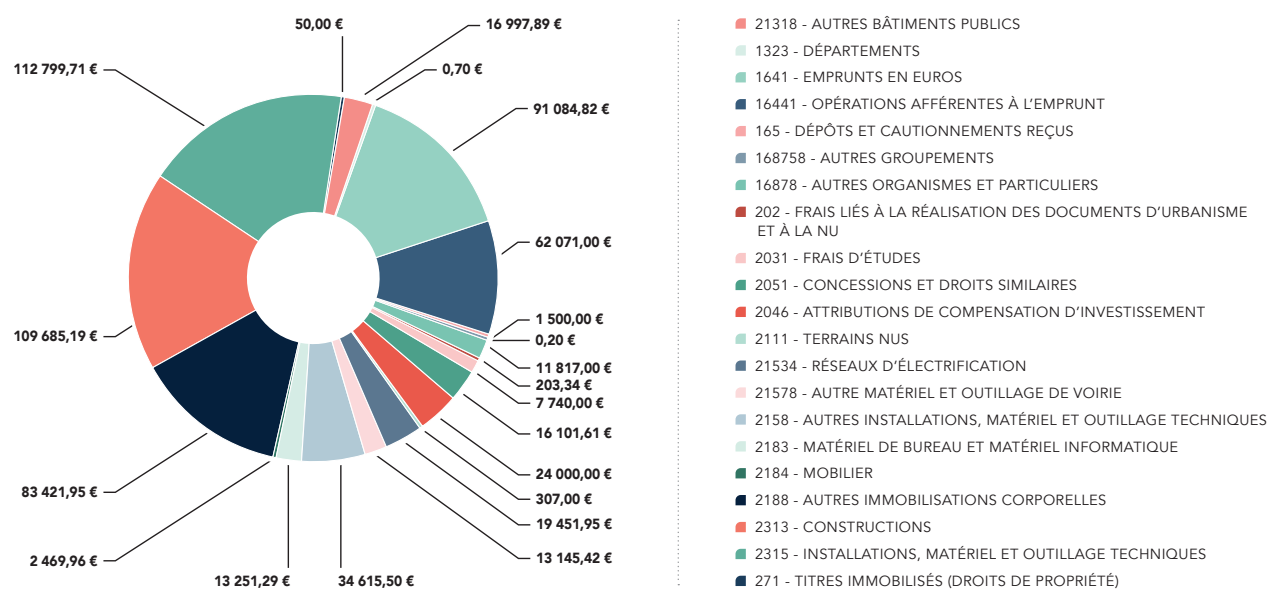
Dépenses d'investissement

620 714,54 €

Les dépenses concernent des acquisitions de gros matériels, des travaux importants, des acquisitions foncières, etc... ainsi que les remboursements en capital des emprunts. En dehors des subventions propres à telle ou telle opération et à l'emprunt (qui participe à l'endettement), il n'existe pas de recettes spécifiques d'investissement. La capacité d'une commune à investir résulte uniquement de l'excédent de fonctionnement auquel s'ajoutent les reliquats des exercices précédents.

Résultat : 384 888,96 €

Dépenses d'investissement 2022



Fiscalité 2023

Produit fiscal prévisionnel	Taux	Montant en €
Produit du coefficient correcteur de la taxe d'habitation		196 949 €
Taxe foncière propriétés bâties	42,11 %	616 912 €
Taxe foncière propriétés non bâties	59,60 %	86 897 €

Taux des taxes pour l'année 2023

TFB
42,11 %

TFNB
59,60 %

Le conseil municipal de Plaudren a fixé le taux d'imposition locale pour l'année 2023 (identique à 2022) comme suit : 42.11 % pour le taux de TFPB et de 59.60 % pour le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Subventions 2023

Sur proposition de la commission sports et vie associative et après délibération, le conseil municipal a décidé d'accorder les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS HORS COMMUNE

UDSP 56	60 €
La Claie Sans Frontières	160 €
Le Don du sang	120 €



ASSOCIATIONS PLAUDRINOISES

Diastèmes Prod	1 500 €
TAOCHINAGOT	400 €
On coud, on tricote	200 €
Société communale de chasse	200 €
A.P.E.L école St Bily	3 738 €
La Boule Plaudrinoise	100 €
Rah-Koëd Football	2 900 €
Les Chantous de Plaudren	400 €
Les Amis de la Madeleine	300 €
Esprit Zen	100 €
Union Cycliste Plaudrinoise	500 €
Bad Koëd	50 €
La Récré des Rah-Koëd	763 €
OCCE Sac de Billes	3 710 €
Rah-Koëd Gym pour tous	400 €
Amicale des chasseurs de la Butte	500 €
Société chasse du Moustoiric	100 €
Amicale des retraités	150 €
Basket Rah-Koëd	1 800 €



Les délibérations et documents relatifs à ces éléments sont disponibles sur le site internet de la mairie.

"Rétro-perspectives"

La Banque Centrale Européenne (BCE) a relevé ses taux 10 fois de suite courant 2023. Pour rappel, il y a un peu plus d'un an le principal taux de la BCE était : - 0.50%, à mi-septembre 2023 : 4.5%. Conséquence directe sur l'immobilier, les conditions des banques sont devenues très restrictives et les candidats à l'emprunt se font rares. L'inflation est forte, entre 5 et 5.5 % et les banques centrales attendent qu'elle redescende autour de 2% pour assouplir à nouveau les taux.

Pour autant, la municipalité a décidé de maintenir son action et de poursuivre ses projets :

- 2024 verra l'aboutissement de l'adressage.

- Le lotissement La Vallée de l'Arz 1^{ère} tranche verra ses premiers habitants, tandis que la 2^{ème} tranche sera lancée (voir en travaux).
- Le projet de sécurisation des rues du bourg de Plaudren est enclenché et sera étalé sur plusieurs années, suivant le Plan Pluriannuel d'Investissement.
- Une grande réflexion concernant le potentiel foncier de la commune est démarrée. Il s'agit d'anticiper de nouveaux projets d'intérêt collectif, pour notre commune qui a besoin de se développer.

Par ailleurs, certains lotissements privés ont réalisé leurs travaux de viabilisation, les premières mises en chantier se verront dès le premier semestre 2024.

Jean-Marc DENIS, Adjoint à l'urbanisme

Audit énergétique préalable à la cession d'un bien

Depuis le 1^{er} avril 2023, tout propriétaire d'une maison individuelle ou d'un immeuble comportant plusieurs logements classés F ou G a l'obligation de réaliser un audit énergétique. Les propriétaires de lots en copropriété ne sont pas concernés.

L'audit énergétique a pour objectif de dresser un parcours de travaux cohérent pour atteindre une rénovation énergétique et environnementale performante du bien. Il doit être réalisé par un professionnel qualifié. Le bien doit avoir été classé D, E, F ou G par le diagnostic de performance énergétique.



	2023	2025	2034
Une obligation progressive, sur plusieurs années ...	1 ^{er} avril 2023, seuls les propriétaires dont les bâtiments ou parties de bâtiment à usage d'habitation classés F ou G et qui font l'objet d'une promesse de vente (ou d'un acte de vente) sont soumis à cette obligation.	1 ^{er} janvier 2025 : l'obligation s'imposera aux propriétaires de biens classés E.	1 ^{er} janvier 2034 : aux propriétaires de biens classés D.

Le propriétaire vendeur ou son mandataire doit remettre l'audit énergétique au futur acquéreur au cours de la première visite de l'immeuble ou de la partie d'immeuble faisant l'objet de l'audit.



L'audit énergétique réalisé est **valable 5 ans**.

Évolution de la loi Climat et Résilience depuis 2023 —

MODE D'OCCUPATION DES SOLS (MOS)

C'est un outil choisi par la région Bretagne pour mesurer et analyser l'évolution de l'occupation des sols bretons. L'intelligence artificielle compare deux photos de la commune, l'une prise en 2011 et l'autre prise en 2021. Les terrains recevant les constructions sont alors considérés comme consommés.

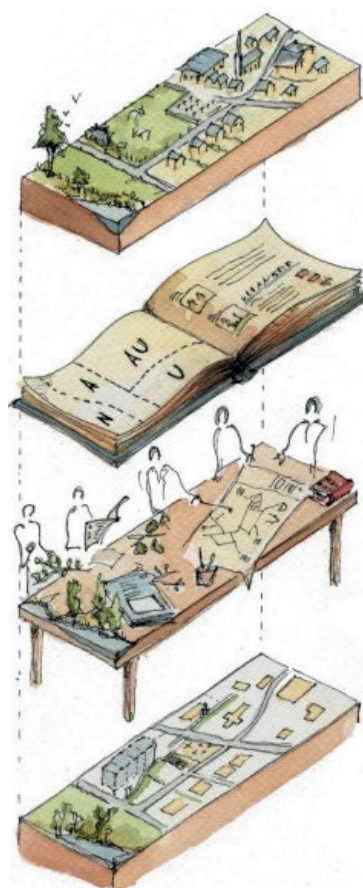
Une notion de « Consommation » voit le jour. Toute parcelle déjà construite va être considérée comme étant consommée en totalité. Toute modification d'une parcelle, par un engin de terrassement, par exemple un parking, une canalisation, conduira à la consommation de ladite parcelle en totalité.

Résultat de l'interprétation artificielle

12.5 ha consommés entre 2011 et 2021 sur la commune de Plaudren. Il s'agit de la base de calcul pour appliquer les 50 % de surfaces possibles à urbaniser entre août 2021 et 2031.

DANS QUEL BUT ?

Cet outil a pour objectif de permettre le Zéro Artificialisation Net (ZAN) en 2050. L'idée est de densifier les cœurs de villes et de renaturer les espaces. Nous sommes dans une logique de calcul des terrains déjà consommés et de leur répartition sur le territoire. Les PLU communaux auront moins l'aspect de document de projet.



RAPPEL DE LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

Lutter contre le dérèglement climatique et renforcer la résilience face à ses effets. L'objectif national de lutte contre l'artificialisation des sols est de diviser par deux cette artificialisation de 2021 à 2030, par rapport à la consommation relevée entre 2010 et 2021. Avec un deuxième palier entre 2030 et 2040, le but est d'atteindre d'ici 2050 « Zéro Artificialisation Nette des sols » (ZAN).

QUEL IMPACT POUR LA COMMUNE ?

Lorsque le SRADDET de la région Bretagne et le SCOT de GMVA (Golfe Morbihan Vannes Agglomération) seront finalisés, la commune de Plaudren devra se mettre en conformité de la Loi CLIMAT ET RESILIENCE.

C'est donc une révision du PLU qui sera à engager par la municipalité, avec de nouveaux projets de la municipalité et de nombreuses attentes de propriétaires. Seront-elles accordées ?



Friches agricoles

Définition

C'est une terre agricole qui a été abandonnée mais qui a été déjà cultivée. C'est un terrain qui n'est plus entretenu depuis au moins trois ans, une végétation s'y développe et peut évoluer en tant que forêt. C'est un bâtiment d'élevage qui n'est plus exploité, dont l'état se dégrade.



DANS QUEL BUT ?

La commune de Plaudren souhaite identifier ces friches pour étudier leur potentiel. Pour permettre une ouverture à l'urbanisation ou mobiliser du foncier afin de préserver une continuité agricole. Il s'agit également d'anticiper le désamiantage qui sera rendu nécessaire et qui pourrait faire l'objet d'un traitement technique mais surtout financier très important.

Cette identification prend toute sa place dans la continuité de la loi climat et résilience.

Un répertoire de ces friches sera établi lors de la révision du PLU.

ABATTAGE D'ARBRES

Rappel Règlementaire

Comme mentionné dans le règlement écrit du PLU, les coupes et abattages d'arbres sont soumis à déclaration préalable. Cette règle a pour objectif de permettre la conservation des espaces boisés classés mais aussi les alignements d'arbres, les parcs ou les forêts présents sur la commune, afin d'éviter les coupes massives qui ne seraient pas justifiées.

Vous pouvez télécharger le formulaire cerfa sur le site servicepublic.fr (cerfa n°13404*11).

Vous devez fournir avec ce formulaire :

- Un plan de situation : pour savoir où se trouve votre terrain sur la commune
- Un plan de masse : pour connaître la position des arbres à abattre sur votre terrain
- Des photos des arbres

Vous pouvez déposer cette déclaration préalable :

- En mairie sous format papier : par courrier, dans la boîte aux lettres ou à l'accueil
- Par le portail de GMVA (Golfe Morbihan Vannes Agglomération) sous format dématérialisé : Autorisations d'urbanisme | Golfe du Morbihan - Vannes agglomération

! **Pour tout élément complémentaire**, vous pouvez vous renseigner auprès du service urbanisme de la mairie.



Limitation vitesse à 30km/h et priorité à droite

Depuis tout début octobre dernier, la vitesse de tous les véhicules est limitée à 30 KM/H dans le bourg.

POURQUOI UNE TELLE LIMITATION ?

Des témoignages, trop nombreux, ont été déposés à la mairie. Toutes les rues étaient concernées, le radar pédagogique a permis de vérifier qu'environ 1/4 des contrôles réalisés étaient en dépassement de plus 20 KM/H avec des extrêmes relevant de la mise en péril des usagers. Nous avons tenté de sensibiliser certains conducteurs, en vain, avec même des réactions parfois virulentes à notre égard.

La municipalité a donc réagi à ces comportements mettant en danger les piétons, les enfants des écoles et les autres usagers. Effectivement, c'est l'ensemble de la population plaudrinoise qui subit cette restriction.

De plus, certains carrefours étant reconnus dangereux, d'autres « Stop » étant trop régulièrement ignorés, un régime de priorité à droite complète le dispositif.



CODE DE LA ROUTE **Rappel**

- Lorsqu'il n'y a pas de marquage au sol ou en l'absence de panneaux d'indications, c'est la priorité à droite qui doit être observée.
- Les rues de lotissements privés et parkings privés ne bénéficient pas de cette priorité.

Bruits de voisinage

L'arrêté préfectoral du Morbihan du 10 juillet 2014 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage s'applique sur l'ensemble de notre territoire. Retrouvez le sur : [AP_relatif_à_la_lutte_contre_les_bruits_de_voisinage_du_10_juillet_2014.pdf](#).

Selon l'article 21 de cet arrêté préfectoral, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Cet arrêté est applicable pour tous les plaudriinois. En cas de non-respect de cet arrêté, des constats d'infractions pourront être établies.

La numérotation



Nous vous avons annoncé l'an dernier, une mise en application de la numérotation au 2^{ème} trimestre 2023, nous n'y serons prêts qu'en 2024.

La raison de ce retard est administrative et indépendante de notre volonté. La préparation qui a été faite à mi-2023 a été complètement remise en cause.

Nous sommes contraints à reprendre en totalité toute cette préparation pour la mener à bien. Faire et refaire ne nous intéresse pourtant pas ! Nous sommes cependant en mesure de transmettre un certificat d'adressage provisoire pour permettre le raccordement de la fibre. Il faut pour cela vous adresser au service urbanisme de la mairie.

**]] FAIRE ET REFAIRE
NE NOUS INTÉRESSE
POURTANT PAS.**

Contact : urbanisme@plaudren.fr

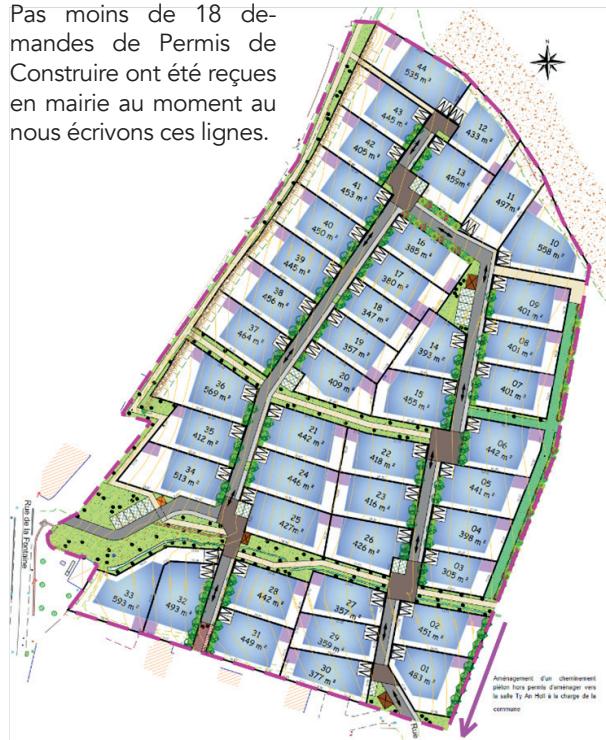
06 LA VIE À PLAUDREN

Lotissements en construction

Les lotissements à Plaudren sortent de terre.

Le lotissement communal « La Vallée de l'Arz » compte 17 maisons en construction à mi-décembre 2023. Le lotissement privé « Le Hameau du Lavoir », 44 lots, est en fin de première phase. Les réseaux sont faits et la voirie provisoire est en cours.

Pas moins de 18 demandes de Permis de Construire ont été reçues en mairie au moment où nous écrivons ces lignes.



Le lotissement privé « Le clos des Vanniers », composé de 8 lots, est également en fin de première phase. Une demande de Permis de Construire est recensée.

! Les cotes et les surfaces sont approximatives. Elles ne seront définitives **qu'après bornage des lots.**



Le lotissement privé « des Peintres », regroupant 29 lots, n'est pas démarré en travaux, cependant deux demandes de Permis de Construire sont recensées en mairie.

Stationnement gênant

Régulièrement, certains Plaudrinois garent leur véhicule face au Tabac-Pressé ou au pied du panneau lumineux, dans le centre bourg, sur la chaussée.

La mise en danger des autres citoyens ne semble pas les toucher. S'il s'agissait de leur propre sécurité, ils agiraient différemment. Les rappels des élus à leur attention ne leur inspirent que des réactions inappropriées, voire déplacées.

Nous souhaitons ici rappeler que la route est à chacun des usagers, et non la propriété de quelques-uns.

Le temps de la mise en garde est révolu !



!! NOUS FERONS APPEL AUX FORCES DE L'ORDRE À CHAQUE FOIS QUE NÉCESSAIRE.

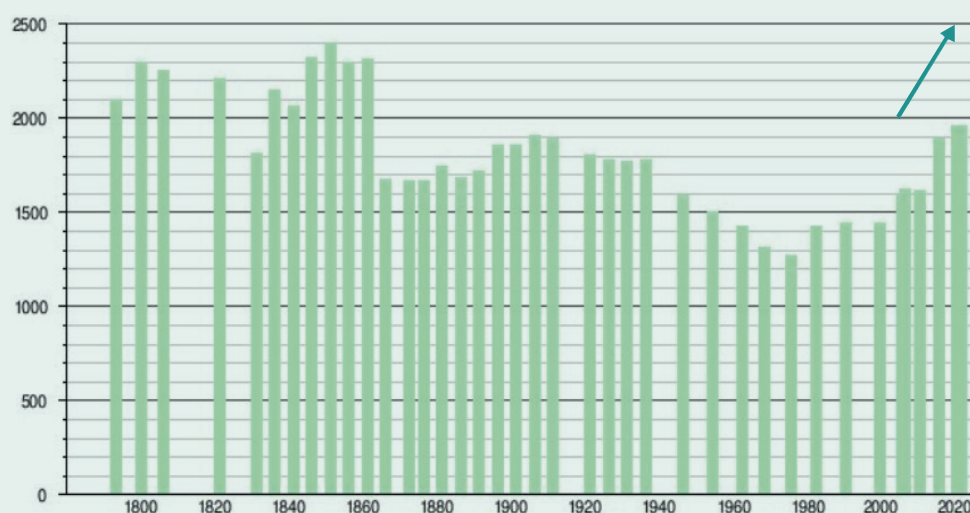
Évolution démographique

La démographie de Plaudren a subi de grandes périodes d'oscillation depuis 1800.

Une séparation de plus petits villages choisissant leur indépendance vers les années 1860 a marqué une chute vertigineuse d'un millier d'habitants.

Depuis les années 1980 c'est une reprise régulière, parfois avec des paliers de consolidation que nous observons. Les perspectives restent très claires, ce sont 2500 habitants qui habiteront Plaudren dans les 10 ans à venir.

HISTOGRAMME DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE



Projection
pour l'année
2035

Population estimée :
2500
habitants
(soit + 500
habitants)

Sources : base
Cassini de l'EHESS
et base Insee

Le marché hebdomadaire de Plaudren : 2^{ème} année

Le bilan de la première année complète du marché hebdomadaire est positif. Mis en place le 30 juin 2022, ce dernier accueille de nouveaux commerçants depuis septembre 2023.

Au gré de la météo, c'est un service que nous avons voulu à l'attention de la population. Nous souhaitons donc le pérenniser. Les commerçants y trouvent un intérêt et une motivation pour proposer leurs produits et/ou services à la population.

- > Le maraîcher a laissé la place à une vendeuse de fruits et légumes frais et très variés.
- > Un nouveau traiteur - rôtisseur propose chaque semaine des menus différents.
- > Un rémouleur propose ses services d'affûtage de tout outil tranchant, un jeudi sur deux.
- > Un boulanger est ravi de proposer ses produits, lorsque la météo le permet.
- > Le fromager est revenu sur la place avec un fourgon fermé.
- > Osez Crêpette fait preuve d'une régularité exemplaire à la confection de crêpes fraîches.



Les marchés « élargis » en fin de trimestre, ont été abandonnés, trop contraignants pour les usagers, avec le blocage des rues.

ENVIRONNEMENT

Hervé LE MIGNON, adjoint à l'environnement

Conséquences du changement climatique sur notre vie quotidienne

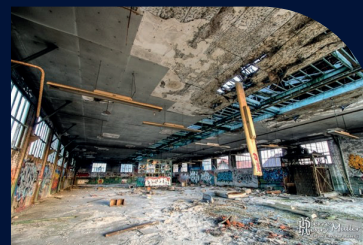
MENACES SUR NOTRE ENVIRONNEMENT

- › Diminution de la ressource en eau
- › Augmentation du risque des incendies de forêts
- › Vagues de chaleur
- › Perte de biodiversité
- › Fonte des glaces
- › Augmentation du niveau des océans
- › Recul du trait de côte
- › Risques d'inondations
- › Tempêtes



MENACES SUR LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

- › Le besoin en énergie, en été, augmente pour la climatisation
- › Diminution de la capacité de refroidissement des centrales nucléaires liée à la baisse du niveau des cours d'eau et l'augmentation de leur température
- › Augmentation du risque de dégradation des réseaux pendant les tempêtes



MENACES SUR LES ENTREPRISES

- › Fragilisation des bâtiments industriels dans les zones à risques
- › Angoisse des salariés pour leur vie personnelle et leur emploi
- › Difficultés pour les chefs d'entreprises de se projeter
- › Coût des assurances qui dégradent les comptes de résultats
- › Diminution des capacités d'investissement

MENACES SOCIALES

- › Augmentation du risque de décès pendant les canicules
- › Augmentation de l'anxiété liée aux phénomènes extrêmes (inondations, incendies, tempêtes)
- › Augmentation des problèmes de santé animale et humaine causés par des maladies émergentes
- › Modification de la qualité de l'air
- › Menaces accélérées pour les personnes vulnérables
- › Augmentation des déplacements de population qui déstabilisent les équilibres fonctionnels
- › Fragilisation des secteurs économiques dépendants de la météorologie
- › Sentiment d'impuissance malgré les efforts fournis par certains

MENACES SUR L'AGRICULTURE

- › La gestion des cultures se complique avec la baisse des rendements et la diminution de la ressource en eau pour l'irrigation
- › Les risques de pertes augmentent avec l'insécurité climatique
- › Variation des prix agricoles
- › Modification du profil des forêts avec la disparition de certaines essences



Comment agir pour lutter contre le dérèglement climatique

La loi Européenne sur le climat fixe un objectif de réduction de 55% des GES (gaz à effet de serre) d'ici 2030 et vise la neutralité carbone en 2050.

En France c'est la loi Climat et résilience, qui nous impose un certain nombre de mesures pour stopper le réchauffement climatique avec le calendrier ci-dessous :





© Jacques JOUVIN

BILAN DES TRAVAUX RÉALISÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

Didier ETIENNE, adjoint aux travaux



Église —

2023 restera une année particulièrement arrosée, causant des infiltrations dans plusieurs des bâtiments communaux.

L'édifice le plus touché est également le plus vieux dans la liste du patrimoine. Il s'agit de l'Église où de grosses quantités d'eau, provenant de la toiture, se sont déversées dans la sacristie et les locaux annexes. L'entreprise ATTILA est intervenue en urgence pour effectuer le remplacement des chéneaux, éléments en zinc situés entre la nef et les chapelles latérales. Ces travaux ont également permis d'identifier des signes d'usure sur les gouttières et autres éléments en zinc, sur les parties hautes de toiture. Des travaux d'entretien seront donc programmés au cours de l'année 2024 pour prévenir de nouvelles infiltrations.



Maison médicale

Les travaux se sont achevés à la fin de l'année 2022 et depuis, les soignants ont pu s'approprier ce nouvel équipement communal.

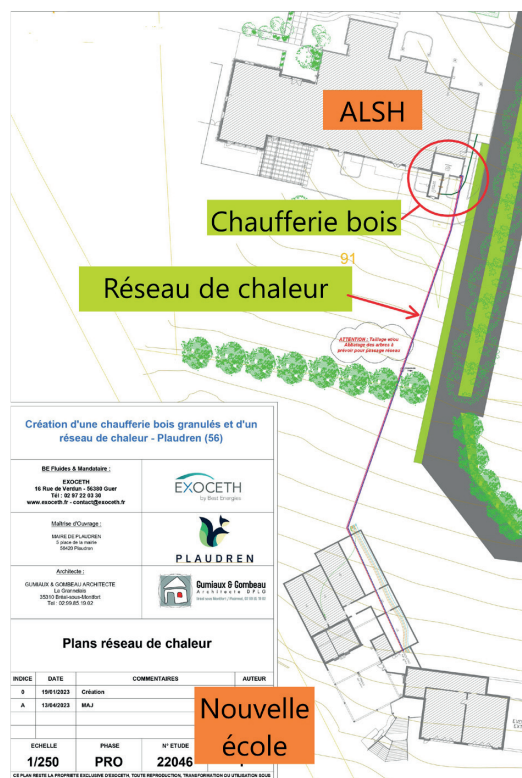
Les Plaudrinois qui attendaient l'ouverture depuis plusieurs mois, sont aujourd'hui nombreux à fréquenter la maison médicale. L'équipe et les services proposés se sont étoffés puisqu'une médecin généraliste est venue épauler le docteur déjà en place et une ostéopathe occupe temporairement le cabinet dentaire en attendant l'arrivée d'un dentiste.

Le 25 février 2023, l'équipe municipale a invité tous les habitants de la commune pour inaugurer cette nouvelle maison médicale en présence de quelques entreprises, de l'architecte et des élus. Mme Le Maire a profité de ce moment pour présenter l'ensemble des soignants.

Lotissement la vallée de l'Arz

Suite à l'achèvement des travaux de première phase, qui ont permis de viabiliser les 20 lots du lotissement, la construction des maisons a pu démarrer sur chacun des lots libres. Les mises en chantier se sont enchaînées tout au long de l'année 2023 et aujourd'hui, certaines maisons sont sur le point d'être achevées, alors que d'autres propriétaires débutent seulement le gros œuvre de leur construction.

L'ensemble des constructions sera sorti de terre pour le début de cette nouvelle année 2024. La seconde phase des travaux de voirie, comprenant la pose des bordures et le revêtement de la voirie définitive, pourra débuter au printemps, en parallèle les travaux de la future école, qui sera également desservie par la voirie du lotissement.



Chaudière et réseau de chaleur ALSH Future école

En parallèle de la construction de l'école, un autre chantier va débuter en janvier 2024. Il s'agit de la création de la chaudière bois qui alimentera le bâtiment communal abritant l'ALSH, la bibliothèque et le restaurant scolaire.

Un réseau de chaleur, composée d'une double canalisation isolée, sera installée sous terre entre la chaudière et la nouvelle école, pour permettre la mutualisation des systèmes de chauffage de ces 2 bâtiments communaux.

Conseillée par le bureau d'étude Exoceth, la municipalité a retenu une chaudière fonctionnant aux granulés de bois dit « pellet ».

Cette chaudière sera installée dans la chaudière existante située sous le restaurant scolaire. La chaudière gaz sera conservée et viendra renforcer la production de chaleur en période de températures très basses ou lors des opérations de maintenance.

Une petite bâtisse sera créée en façade sud, pour le stockage du pellet en vrac (environ 10m³).

À l'issue de la procédure d'appel d'offres, c'est l'entreprise Missenard qui sera en charge des installations de chauffage. Le montant des travaux s'élève à 291 926.18 € TTC. Le chantier se déroulera courant 2024 et devra être finalisé un peu avant la livraison de l'école.

Nouvelle École communale

Lors de l'édition du dernier bulletin municipal, nous étions sur le point de choisir les entreprises pour la construction de la nouvelle école communale.

Au terme des négociations menées fin décembre 2022, toutes les entreprises ont été retenues et l'ensemble des lots a pu être attribué lors de la séance du conseil municipal du 26 décembre 2022.

Le montant des travaux s'élève à 2 812 070.66 € TTC avec une augmentation d'environ 2% par rapport à l'estimation initiale, qui s'explique en partie par l'augmentation importante du coût des matériaux.

Après cette première étape, il convenait de passer à des choses plus concrètes et à lancer au plus vite les travaux.

Après les premières réunions de préparation, le terrassement a débuté au mois de février 2023 avec la création des plateformes correspondant au niveau de la future cour d'école, de la voirie et des parkings adjacents.

Le lancement des travaux de gros-œuvre a dû être décalé, à la demande de la municipalité, qui a souhaité mettre à profit l'espace disponible en sous-sol, en créant un local de stockage des archives municipales, qui nécessitent beaucoup de place.

Après quelques mises au point pour intégrer ces aménagements, les travaux de gros-œuvre ont pu débuter au mois d'avril et se prolonger jusqu'en novembre, quelques peu retardés par des conditions météo un peu humides.

Au fil des mois, la structure du bâtiment a pris forme en épousant la pente naturelle du terrain et en faisant apparaître les 2 niveaux de la future école.

Au mois de décembre, les charpentiers et couvreurs sont entrés en action pour créer l'édicule 4 pans en zinc ressortant de la toiture plate et qui permet de localiser la future salle de motricité depuis l'extérieur.

L'avancement des travaux permettra de clore le chantier hors d'eau, hors d'air, avant les congés de fin d'année. Les travaux intérieurs débuteront dès janvier 2024 dans l'objectif d'une ouverture des classes à la rentrée 2024, en fonction des aléas de chantier.



Réfection toiture de la mairie

Lors des travaux de rénovation de la mairie réalisés en 2017, la réfection de la couverture n'avait pas été retenue. Or, au cours de ces dernières années, des ardoises sont régulièrement retrouvées au sol, du fait de l'oxydation importante des crochets, qui doivent être remplacés.

Aussi, des travaux seront entrepris au cours de l'année 2024 pour la rénovation de la toiture, accompagnés d'un renforcement de l'isolation thermique. En effet, la rénovation énergétique des bâtiments publics, permet le déblocage d'aides financières à destination des mairies.

Voiries communales

Programme d'entretien

La voirie communale reste un poste de dépense très important dans le budget de la commune et, chaque année, la commission travaux s'efforce de définir les priorités tout en prenant en compte les signalements des administrés. Les sommes investies en 2023 s'élèvent à 140 740.00 € TTC.

La municipalité se fait accompagner par le cabinet Appui VRD qui apporte son expertise lors du diagnostic et du choix des prestations les plus adaptées. En 2022, un programme de travaux a été établi sur une période de 3 ans pour éviter la relance d'un appel d'offre chaque année. Ce marché a été confié à l'entreprise EIFFAGE Route. Les secteurs définis dans ce programme se sont donc poursuivis en 2023, cependant plusieurs ajustements ont été apportés pour prendre en compte les urgences.

Des travaux de voirie ont été réalisés dans les villages et secteurs suivants :

> Luhan
> Kervasy
> Talara

> Lanrennec
> Le Reste
> Benalo

> Le pont de kergonan
(en limite de la commune de Plumelec)

Dans le bourg les travaux se sont concentrés sur le secteur de Kerbily où il devenait urgent de revoir l'écoulement des eaux pluviales provenant de la route de Colpo.



Kervasy



Talara - Busage



Salle Ty an holl

Réfection étanchéité toiture

La salle communale Ty An Holl offre des espaces polyvalents adaptés aux grands rassemblements, comme aux plus modestes réunions de famille. Cet équipement demeure très apprécié de tous les Plaudrinois et la salle de sport qui la complète est devenue au fil des ans un lieu incontournable pour les associations sportives et les écoles. Cependant, construite en 2008 et après 15 ans d'exploitation, certains éléments montrent des signes de vieillissement prématurés et nécessitent des travaux d'entretien. La cause des infiltrations à répétition survenues ces dernières années, démontre la nécessité d'une réfection complète de la membrane d'étanchéité qui recouvre les 2000 m² du bâti. Les études techniques permettront de définir la meilleure option à retenir pour les travaux, avant le lancement d'une consultation au cours de l'année 2024.

Remplacement des rambardes du stade

Le terrain d'honneur du stade de Kermiser était ceinturé d'une rambarde composée de poteaux et de lisses en béton. L'oxydation des armatures a provoqué des éclats de béton au fil des ans et plusieurs emboitements de poteaux et de lisses n'étaient plus solidaires. La dernière visite du représentant de la ligue de football faisait état d'un risque, non négligeable, de chute de certaines lisses béton et du potentiel danger que cela représentait pour les spectateurs. La municipalité a donc pris la décision de remplacer la rambarde ceinturant le terrain d'honneur par un système de poteaux et lisses métalliques. La dépose de l'ancienne rambarde a été assurée par les bénévoles du club de foot, les Rah-Koëd, y compris des plots béton au pied de chaque poteau. Ensuite, l'entreprise SDU est intervenue pour la pose de la nouvelle rambarde.



Le pôle enfance de Plaudren, le restaurant scolaire

La municipalité de Plaudren offre un service de restauration aux enfants des 2 écoles de la commune du lundi au vendredi.

Les repas servis aux enfants sont préparés et livrés en liaison chaude par le groupe CONVIVIO. Ces repas sont préparés par une équipe de cuisiniers en cuisine centrale sur le site de la Chambre des Métiers et de l'artisanat de Vannes. Les repas nous sont livrés chauds tous les matins et maintenus chauds jusqu'au service. Les menus sont disponibles sur le portail famille.

Nous servons environ 150 repas par jour.

Au terme d'une réflexion sur l'organisation de la pause méridienne menée par un groupe de travail constitué de parents d'élèves, de membres de la commission jeunesse et d'agents présents sur le temps du repas, la mise en place d'un double service a été validé.

Depuis septembre, les enfants de l'école St Bily (environ 65 enfants) sont pris en charge par 4 agents de 11h45 à 13h00, tandis que les enfants de l'école Sac de Billes (environ 90 enfants) sont pris en charge par 5 agents de 12h05 à 13h25. Ce double service permet aux enfants de profiter d'une pause méridienne moins bruyante.

Cette organisation sera revue lors du déménagement de l'école Sac de Billes dans la nouvelle école. En effet, l'installation dans la nouvelle école nous soulagera de la problématique du déplacement des enfants.

Le prix du repas est fixé à 4.00 € pour les Plaudrinois et 4.20€ pour les non Plaudrinois.



! Les inscriptions au restaurant scolaire se font via le portail famille

L'accueil du périscolaire du matin et du soir



L'accueil périscolaire accueille les enfants des deux écoles au Pôle Enfance situé rue Saint Bily. Les enfants sont encadrés par une équipe de 6 animatrices diplômées de l'animation. Nous accueillons environ une soixantaine d'enfants le matin et le soir.

Le Sac de Billes

Pour les enfants fréquentant cette école, le trajet école-garderie et garderie-école s'effectue en car. Un personnel de la garderie encadre les enfants durant le trajet.

Saint Bily

Pour les enfants fréquentant cette école, le trajet école-garderie et garderie-école se fait à pied. Durant les trajets, les enfants sont encadrés par un personnel de la garderie et l'ATSEM de l'école.

Une aide aux devoirs encadrée par une équipe de bénévoles est proposée le lundi et jeudi soir. De plus, un goûter équilibré est servi aux enfants à leur arrivée au Pôle Enfance.

HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h00 à 8h45 et de 16h30 à 19h00.

TARIFS

Les tarifs sont appliqués en fonction du quotient familial. Vous devez, par conséquent, communiquer votre quotient sinon le tarif le plus élevé vous sera facturé.

Tarif par heure	
QF < à 700	1,45€ par heure
701 < QF < 1250	1,65€ par heure
QF > 1250	1,85€ par heure
PÉNALITÉ RETARD (au-delà 19h00)	10,00€ par 15 min

! Les inscriptions à l'accueil périscolaire se font via le portail famille.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

mercredi et vacances



L'ALSH accueille les enfants scolarisés de 3 à 12 ans au Pôle Enfance situé rue Saint Bily. Il est ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, excepté aux vacances de Noël et 3 semaines en Août, de 7h00 à 19h00.

Un programme d'activité est communiqué via le portail famille (un programme par période scolaire). Une multitude d'activités est proposée aux enfants (bricolage, jeux sportifs, grands jeux, sortie diverses telles que piscine, bowling, parc de loisirs, équitation, plage...).

Le programme d'animation répond au projet pédagogique de la structure qui a pour objectif principal l'épanouissement des enfants dans un climat de confiance, de convivialité et de sécurité.

Pendant les petites vacances scolaires et les mercredis, les modalités d'inscription sont modulables : il est possible de s'inscrire à la journée, à la ½ journée ou ½ journée repas (matin, matin repas, repas après-midi ou journée avec ou sans repas).

L'été, les enfants doivent s'inscrire à la journée.

Nous accueillons une quarantaine d'enfants le mercredi et pendant les petites vacances scolaires. L'été nous pouvons accueillir une soixantaine d'enfants. Ils sont encadrés par une équipe composée d'adjoints animation titulaires de la Fonction Publique Territoriale, et d'animateurs vacataires BAFA.

Deux séjours sont proposés durant la période estivale. Cet été une quarantaine d'enfants de 6 à 12 ans a pu profiter d'un séjour à Erdeven au camping de la Croix Villieu.

TARIFS

QUOTIENT FAMILIAL	½ JOURNÉE	½ JOURNÉE REPAS	JOURNÉE REPAS
QF < à 700	5,40€	9,15€	14,50€
701 < QF < 1250	5,50€	9,25€	14,60€
QF > 1250	5,60€	9,35€	14,70€
EXTÉRIEUR (hors commune)	7,70€	11,65€	17,95€



Vous pouvez procéder aux inscriptions via le portail famille



**CONCOURS DE DESSIN
« DESSINE TON ARBRE »**



**ANIMATION AVEC LE
CLOWN LA BIDOUILLE AUX
VACANCES D'HIVER 2023**





01

École primaire publique Le Sac de billes

- > 10 rue des Déportés
- > Tel : 07 48 12 59 82 | 02 97 45 94 95
- > Mail : ec.0560348z@ac-rennes.fr
- > Directrice : Véronique LE FLOCH



02



03



04



05



06

Quelques beaux moments partagés par les enseignants et les élèves en 2023 ...

01 En janvier, les élèves de maternelle ont travaillé sur le thème des pompiers. Et le grand moment tant attendu est enfin arrivé : la visite de la caserne de Plumelec ! Chacun s'est essayé à la lance à incendie, a enfilé une veste et un casque, est monté dans un camion d'intervention. Après-midi qui s'est conclue par un goûter pantagruélique, il y avait de quoi rassasier toute la caserne !

Toute l'école a travaillé sur le thème de la Bretagne pendant l'année scolaire. De belles animations pédagogiques ont permis aux élèves de réinvestir ce qu'ils avaient appris :

02 Après avoir découvert la réserve ornithologique des Marais de Séné et reconnu les oiseaux sur lesquels nous avons travaillé, les maternelles prennent le bateau pour l'île d'Arz..

03 Les CP et les maternelles travaillent en rythme avec Ernesto (à la cornemuse et au biniou) et Ange (à la bombarde), de l'école de Bagad d'Elven (projet culturel financé par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération).

04 Après avoir écouté les légendes contées en forêt de Brocéliande avec les CP, les élèves de CE et de CM partent à la découverte de la préhistoire sur l'île de Gavrinis.

05 Un nouveau projet en EPS pour les CM, financé par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, qui se déroulera tous les ans : 3 journées de voile au club nautique de Séné, fort vivifiantes ...

06 Séquence émotion fin Octobre : Andréa, Atsem à l'école depuis 7 ans, nous quitte pour un nouveau projet professionnel. Les élèves lui ont remis moult dessins et petits cadeaux. Une jolie cagnotte a permis de lui offrir une carte cadeau pour la thalasso de Carnac. « Tu as pris soin de nous, alors on veut que tu prennes un peu de temps pour toi. » Les élèves ont tout compris. C'est Anne Lecarpentier, que les enfants de la garderie et du centre de loisirs connaissent bien, qui reprend le poste d'Atsem, aux côtés de la toujours fidèle Véronique Gauter.

École Saint Bily « La petite école dans la prairie »

C'est avec plaisir que nous avons retrouvé tous nos élèves le lundi 4 septembre avec un accueil sur la cour pour tous suivi d'un café pour les parents.



Cette année, 85 élèves sont inscrits à Saint Bily. L'équipe éducative est présente pour accueillir et accompagner les enfants comme des êtres en devenir. Notre rôle est de faire grandir les enfants dans la confiance, de les valoriser par notre regard, de les aider à se construire dans la durée et de les éveiller à toutes les formes d'intelligence.

AGENDA 2024

- 19/01 spectacle de cirque sous chapiteau des Frères Ritz
- 04/02 festi' Saint Bily
- 09/02 portes ouvertes
- 12/04 apéro - concert
- 19/04 fête du printemps, carnaval
- 23/06 kermesse



RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2022 - 2023

Autour du thème « Sport et nature », les enfants ont pu profiter de plusieurs animations pédagogiques. Ce fut une année riche de découvertes.

École de la nature avec la plantation d'une haie pédagogique, la création de nichoirs, d'hôtels à insectes (en partenariat avec la bibliothèque), la pédagogie de l'école du dehors, venue d'un apiculteur, sortie ornithologique, animation nature avec Professeur Taupe. Sortie au zoo de Branféré.



Sport : découverte de la boxe, du Kung fu, de la danse et du yoga. Intervention des étudiants en STAPS (course d'orientation, tennis). Des séances de voile. Sortie à l'étang de la forêt à Brandivy.



De la solidarité en faveur d'une association au Togo pour des enfants orphelins.



Des moments festifs : le carnaval et la kermesse

! La directrice se tient à disposition des familles pour une visite personnalisée tout au long de l'année. Elle vous invite à consulter la page facebook ainsi que le blog de l'école.
> 02 97 45 90 97 ou 06 88 68 13 60 | eco56.stbi.plaudren@e-c.bzh | Directrice Marianne LE MARECHAL

VIE CULTURELLE

Bibliothèque municipale

La richesse d'un fond varié à la bibliothèque permet aux abonnés de multiplier les choix de lecture.



Dès le plus jeune âge, les lecteurs et futurs lecteurs y sont accueillis et peuvent bénéficier d'un choix étoffé grâce au fonctionnement en réseau des Médiathèques du Golfe, avec la circulation, les échanges de documents entre les cinq médiathèques du pôle (Plaudren, Meucon, Plescop, Monterblanc et St Avé).

Le programme des activités de la bibliothèque est édité tous les trois mois. L'agenda des propositions ainsi que les horaires d'ouverture au public et le contact y sont mentionnés.

Cette année encore fut riche et très positive, avec des activités diverses, comme des ateliers de bricolage pour les enfants, des spectacles, de l'éveil musical, un temps partagé autour de jeux de société...



- Des temps forts comme le salon du livre ou la fabrication d'hôtels à insectes avec les enfants de l'école St Bily ou encore un troc de plants ont marqué divers moments de l'année.
- Des expositions diverses sont proposées régulièrement, venant de la Médiathèque départementale du Morbihan ou d'associations locales.
- Le travail avec les écoles, l'ALSH de Plaudren est très important car permet à tous les enfants de la commune de fréquenter la bibliothèque régulièrement et de développer le goût de la lecture et du livre.
- Un partenariat avec Le Relais petite enfance et les assistantes maternelles a également été mis en place, faisant découvrir aux enfants et aux assistantes maternelles de la commune une sélection d'albums jeunesse et crée un temps d'échanges et de partage des albums.

La réservation de documents est possible directement à la bibliothèque ou via le site des Médiathèques du Golfe après la création d'une carte d'abonnement. Afin de bénéficier de prêts d'ouvrages des cinq médiathèques, une inscription sera faite dans la bibliothèque ou médiathèque du lieu de résidence.

TARIF D'ABONNEMENT

Adultes : 10,00 € | Jeune -18ans : Gratuit

HORAIRES D'OUVERTURE

Mercredi : 9h00 à 12h00 | 14h00 à 18h00
Samedi : 09h30 à 13h30

FRÉQUENTATION DES ÉCOLES

École St Bily : les jeudis tous les 15 jours
École le Sac de Billes : les jeudis toutes les 3 semaines

COORDONNEES :

bibliotheque@plaudren.fr | 02 97 45 58 73

Salon du livre —

Le premier salon du livre organisé par la municipalité de Plaudren et le collectif des auteurs du pays de Vannes, le dimanche 05 Mars 2023, a accueilli 36 auteur(e)s et illustrateurs.

L'objectif était de faire découvrir les talents du pays de Vannes, et de permettre à de jeunes écrivains de se lancer.

Le panel était varié, passant de l'écriture de polars à la biographie, du roman jeunesse à l'illustration.

L'association « La Philatélie vannetaise » a également été conviée à exposer quelques trésors des Fables de La Fontaine et des contes et légendes.

La population a montré tout son intérêt à cette manifestation, tout au long de la journée, repartant très souvent avec un nouvel ouvrage sous le bras.

Forte de ce premier succès, l'organisation a décidé de reproduire ce salon, à la salle Ty An Holl. Restauration sur place.

” ON SE RETROUVE LE DIMANCHE 03 MARS 2024, DE 10H À 18H. À TRÈS BIENTÔT !



12 COMMUNICATION

Tenez-vous informés de toutes les actualités de la commune —

Retrouvez toutes les informations du panneau numérique installé Place de l'Eglise sur votre smartphone avec l'application CentoLive !

Où que vous soyez, restez connecté avec votre commune.

CentoLive est une application développée par Centaure Systems qui vous permet de suivre en temps réel, le contenu du panneau électronique d'information municipale

COMMENT TÉLÉCHARGER L'APPLICATION CENTOLIVE ?

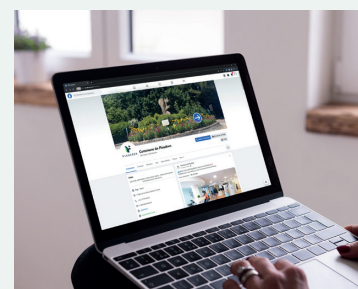
Installez Centolive via Play Store (Android) ou l'App Store (Iphone). Pour recevoir les notifications de la commune de Plaudren, vous devez ajouter « Plaudren » à votre liste de favoris, puis autoriser la réception de notifications en provenance de Centolive sur votre smartphone.



Flashez un des QR Code pour installer l'application.

Page facebook

« Commune de Plaudren »



Rejoignez-nous sur la page Facebook « Commune de Plaudren » pour ne rater aucune information.

En cliquant sur « j'aime », vous serez ainsi informés de toutes les nouvelles publications.



Domicile Partagé de Lann Feutan

Le 1^{er} avril 2023, les élus du C.M.E (Conseil Municipal des Enfants) ont rendu visite aux résidents du domicile partagé de Lann Feutan. L'occasion d'un temps d'échange intergénérationnel riche en convivialité.

ADMR de Plumelec : au service de votre proximité



Forte de son engagement depuis sa création en 1992, l'ADMR de Plumelec continue d'évoluer pour répondre aux besoins changeants de la communauté. Sous la présidence de Martine FERRAND, notre équipe dynamique, composée de 12 bénévoles, de 23 salariés, d'une infirmière coordinatrice et d'une assistante technique et administrative, reste à l'écoute de vos besoins. Nous bénéficions du soutien des services de la fédération basée à Vannes.

L'ADMR de Plumelec étend son action sur un territoire incluant Plumelec, Billio, Bignan, Buléon, Guéhenno, Plaudren (sauf le SSIAD), Saint-Allouestre et Saint-Jean-Brévelay.

L'ADMR est un réseau intégré de services à la personne qui opère au cœur du territoire, en s'appuyant sur **des valeurs fondamentales : la proximité, le respect, la réciprocité & l'universalité**

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (SSIAD)

Sous prescription médicale, notre service SSIAD intervient auprès des personnes malades et/ou dépendantes de 60 ans et plus. Nous nous engageons à maintenir les personnes à domicile dans la mesure où leur situation médicale, sociale et environnementale le permet. Une collaboration étroite avec les partenaires médicaux et paramédicaux du territoire, dans le respect du secret professionnel, assure la qualité et la continuité des soins. Les frais associés aux soins sont entièrement pris en charge par les caisses d'assurance maladie.

En partenariat avec les SSIAD de Locminé, Cléguérec et Pontivy, le SSIAD de Plumelec propose également une Équipe Mobile Mémoire (EMM), dédiée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées à un stade peu évolué. Une prescription médicale est nécessaire pour en bénéficier.

Portage de Repas et Téléassistance : deux services également à votre disposition chez l'ADMR.

SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

Notre gamme de services à domicile s'adresse à divers publics, tels que les personnes âgées, malades ou en situation de handicap. Les aides à domicile sont là pour vous soutenir dans les aspects essentiels de la vie quotidienne, de l'entretien du logement à l'accompagnement personnel. Nous offrons également une assistance personnalisée pour la constitution de dossiers d'aides financières, que ce soit auprès de votre caisse de retraite ou du département.

Également, ces prestations d'aide à domicile rentrent dans le champ des « services à la personne » et donnent droit au crédit d'impôt de 50%.

SITUER ET CONTACTER

1 rue du Capitaine Marianne - 56420 PLUMELEC

(au sous-sol de la résidence autonomie « La Peupleraie »)

Pour le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) : 06 88 87 52 24 plumelec@admr56.com

Pour le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) et l'Équipe Mobile Mémoire (EMM) : 02 97 42 30 05 ssiadplumelec@admr56.com

Site internet : www.admr56.com

Repas des aînés

Le 18 novembre, s'est tenu le traditionnel repas des aînés à la salle Ty An Holl. Offert par le CCAS aux plaudrinois de 70 ans et plus, ce repas a permis de se retrouver et de partager un moment convivial.

La commune et le CCAS de Plaudren remercient le groupe musical « Les Chantous » pour leur prestation réussie.

Merci aux participants, aux membres du CCAS de Plaudren et aux agents de la municipalité ayant permis l'organisation de ce repas.



LA DANSE ET L'AMBIANCE ÉTAIENT AU RENDEZ-VOUS, PREUVES À L'APPUI !



Aides à domicile

Meilleures conditions de travail pour un service de qualité



Créée il y a presque 30 ans par la MSA Portes de Bretagne, l'association AMPER propose une palette de prestations à domicile : aide à la personne, maintien à domicile, entretien du logement, portage de repas, entretien du jardin. Elle porte également le dispositif Bulle d'air, service de répit à domicile destiné aux aidants. Les 350 aides à domicile de l'association interviennent sur une grande partie du département du Morbihan auprès de 3500 bénéficiaires.

Les valeurs de notre association, engagement, respect et confiance, sont au cœur des décisions et des actions mises en place au quotidien et nous gardons nos bénéficiaires au centre de nos préoccupations. Le bien-être de nos bénéficiaires passe notamment par le bien-être de nos salariés. AMPER accorde ainsi une grande importance aux conditions de travail des aides à domicile œuvrant au quotidien auprès d'eux.

Un groupe de travail constitué de salariés a mis en place une charte qui garantit l'amélioration des conditions de travail pour nos aides à domicile : mise en place de véhicules de service, intégration des nouveaux collaborateurs par de l'accompagnement et de la formation, réunions d'équipes, analyses de pratiques... Cela passe également par l'optimisation des plannings et un temps de travail choisi, permettant de concilier la vie professionnelle et personnelle.

Autant de pistes qui nous l'espérons contribuent à une meilleure valorisation de ces métiers. Un enjeu crucial pour permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

! Vous voulez faire appel à nos services ?

Contactez l'association au 02 97 46 51 97 ou par mail contact@amper-asso.fr

Site internet : amper.asso.fr

Vous êtes intéressé par les métiers du service à la personne ou vous connaissez un proche en recherche d'emploi ? **Nous recrutons !**

Découvrez nos offres : msaservices.softy.pro.

Amicale des retraités

C'est le bon temps !!!! à l'Amicale des Retraités et cela se voit aux sourires qui fleurissent sur les visages lors de nos rencontres.

Depuis l'assemblée générale du 01 Avril le nombre d'adhérents s'est étoffé, et notre défi est de dépasser la barre des 100 personnes à la prochaine assemblée qui aura lieu le 1er Février 2024.

Cette année 2023 a été émaillée de repas au restaurant : ambiance conviviale chez Marraine, puis chez Tonton, et de sorties à la journée : croisière lors de la semaine du Golfe où le vent du large nous a apporté une parade magnifique de bateaux tous plus beaux les uns que les autres. En septembre par une journée ensoleillée, départ pour le port de Kéroman à Lorient où les visites guidées et le bon repas du midi ont ravi les participants. L'été, comme d'habitude, direction Norvange tous les mardis pour un tournoi cantonal de boules bretonnes. Nous lançons un appel aux nouveaux joueurs. Venez profiter de ces après-midis dans une bonne ambiance avec les autres joueurs du canton. L'appel est aussi lancé pour les concours de belote à partir de septembre, nous aimerions avoir plus d'équipes à concourir.



Puis vient l'automne et la fin de l'année. Octobre avec l'après-midi dansant. Le 8 Novembre nous partons sur Mauron pour « une journée pas comme les autres » avec un spectacle de transformistes puis un repas dansant à Josselin.

Le 9 Décembre nous avons fêté Noël avec un bon repas préparé par « Votre Marché ». La bonne humeur communicative et les cahiers de chants ont permis de bien finir la journée.

**L'Amicale est ouverte à tous les retraités.
Ne restez pas seul, nous trouverons toujours une solution pour que vous puissiez nous rejoindre dans la joie et la bonne humeur.**

Club de kung-fu TAOCHINAGOT

Le club de Kung-Fu TAOCHINAGOT propose des cours enfants et adultes en loisir comme en compétition. Affilié à la fédération de Karaté (FFKDA) cet art martial permet de travailler l'équilibre, la souplesse, la rapidité, la tonicité, le respect, les techniques de combats avec ou sans armes et contribue à un entretien physique adapté à chaque élève. Trois modules sont dispensés dont la **self défense, la technique Kung Fu avec ses gestes codifiés et la boxe pied/poing**. Le maniement d'armes (bâtons et sabre) sont également assurés.

Les cours sont assurés chaque jeudi (sauf en période de vacances scolaires) et une fois tous les quinze jours le lundi soir par Philippe Gouézin (4^{ème} Duan – DIF-Référent Technique Régional), Sébastien Batno (1er Duan-DIF). Les horaires pour le jeudi sont de 18 h à 19 h pour les enfants et de 19 h à 20 h 30 pour les adultes ; pour le lundi de 19 h à 20 h pour les adultes. Les tarifs sont de 140€ pour les enfants et de 185 € pour les adultes avec licence fédérale et assurance (tarifs adaptés pour plusieurs membres de la même famille). Deux cours gratuits sont proposés avec la possibilité de participer aux cours de Séné et de Surzur.

La saison 2023/2024 montre un attachement particulier à cette discipline martiale avec une progression des licenciés, 30 personnes dont 11 enfants.



Remise des grades en juin 2023 salle Ty an Holl



**» DE 6 À 77 ANS,
VENEZ NOUS
REJOINDRE DANS
LA CONVIVIALITÉ
ET LA BONNE
HUMEUR.**

Contact au 06 76 30 07 29
et www.taochinagot.fr

Danses Breizh Plaudren —

Cela fait déjà plusieurs années que l'Association Danses Breizh Plaudren propose des séances de danses, que ce soit pour les « apprentis » ou les plus aguerris.

Celles-ci ont lieu soit le mardi soir avec Hubert, soit le mercredi soir avec Yves. Avec beaucoup de patience, ces derniers apprennent à leurs élèves, les rudiments du savoir danser en Bretagne.

C'est toujours dans une ambiance joyeuse et studieuse à la fois que les danseurs s'initient aux diverses danses proposées avec des registres très variés : gavotte, laridé, quadrettes...

Il est toujours possible de venir rejoindre le groupe en cours d'année, alors n'hésitez pas...



Contact : Bernard BELLEC
02 97 45 99 58
dancesbreizhplaudren@yahoo.fr

On coud on tricote —

Notre association c'est : une animatrice hors pair ESTELLE, 25 couturières de tous niveaux, pleins de machines à coudre, de la bonne humeur, des rencontres et surtout de jolies confections. Les cours ont lieu à la salle Ty An Holl.



DEUX NOUVEAUTÉS

- **3 forfaits possibles** : annuel, 10 cours ou 5 cours. Possibilité de s'inscrire en cours d'année.
- **cours en continu** : de 13h30 à 20h30.

Une journée Pucés des Couturières aura lieu le dimanche 18 février 2024 à la salle polyvalente Ty An Holl de PLAUDREN.

! Pour les inscriptions : 06 07 26 87 59 ou oncoudontricote@gmail.com.



Les amis de Saint Bily —

Comme chaque année, à la fin de l'été le village de Saint-Bily a rassemblé des centaines de visiteurs à l'occasion de son Pardon.

Pour cette 16^{ème} édition, plus de 1 000 repas ont été servis (Tripes et saucisses frites). La soirée s'est prolongée par un fest-noz.

Les Amis de Saint-Bily remercient sincèrement ses bénévoles. Tout particulièrement Marie Le Ny, pour son engagement. C'est grâce à elle, que chaque jour la Chapelle est ouverte aux pèlerins et à tous ceux qui souhaitent la découvrir.

Les bénéfices ont permis le remplacement et la restauration des portes (Travaux effectués par une entreprise spécialiste des monuments (Arts et tradition du bois). On se retrouve le dimanche 25 août 2024 pour la 17^{ème} édition.

» TOUTE L'ÉQUIPE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2024.

(AINSI QU'À VOS PROCHES)

COMPOSITION DU BUREAU

Hervé LE FLOCH	président
Guenael BROHAN	vice-président
Marie-Noëlle CALVEZ	secrétaire
Laëtitia GUILLEVIC	vice-secrétaire
Anne-Marie LE GUEVELLO	trésorière
Elodie DUBOT	trésorière adjointe

L'amicale laïque : La Récré des Rah-Koëd

L'Amicale la récré des Rah-Koëd organise tout au long de l'année diverses manifestations telles que vente de chocolats de Noël, sapins, saucissons et bien évidemment la kermesse de fin d'année.

Un spectacle de Noël a eu lieu à la salle **Ty An Holl** le **samedi 2 Décembre**. Les fonds ainsi récoltés, servent à financer les projets pédagogiques des enfants scolarisés à l'école « Le Sac de Billes ».

L'Assemblée générale de l'Association s'est tenue le **16 Octobre 2023 à 18h30** dans les locaux de l'école.

CALENDRIER NON EXHAUSTIF DES DATES À RETENIR

- > Vente de chocolats de Noël
- > Vente de sapins de Noël et saucissons
- > Vente de brioches
- > Spectacle de Noël le 02/12/2023
- > Kermesse le 29 juin 2024



MEMBRES DU BUREAU

Mme ALLANIC Isabelle	présidente
Mme DANET Cindy	co-présidente
Mme LORIC Martine	trésorière
Mme LE MER Sandrine	co-trésorière
Mme LE FOLL Karine	secrétaire
Mme LE RAY Emilie	co-secrétaire
Mme LE PARC Pauline	chargée de communication
TIBARI Wioleta, LE BRUN Karine, THORON Anaïs, EON Tony	co-organisatrice et co-organisateur

Association de jumelage « La Claie Sans Frontieres »

L'association « La Claie Sans Frontières » a été créée en 1989 dans le but de favoriser les échanges entre les habitants du pays de la Claie et les habitants de Botley en Angleterre.

En 1997 une charte de jumelage est signée entre la ville de Botley en Grande-Bretagne et les communes du pays de St-Jean et la commune de Plaudren.

Chaque année des échanges sont organisés : une année nous nous déplaçons à Botley et sommes accueillis dans les familles, en général le week-end de l'Ascension. L'année suivante nous recevons à notre tour, pour un week-end, nos amis anglais.



» LA COTISATION FAMILIALE EST DE 15 €...

En mai 2023 au week-end de l'Ascension, 39 personnes se sont déplacées à Botley dont 8 jeunes. En mai 2024 du vendredi 24 au lundi 27 mai ce sont nos amis anglais qui vont être reçus dans les familles adhérentes. Si vous êtes intéressés par ces échanges, vous pouvez vous adresser auprès du secrétaire ou de la présidente.



Présidente : Anne Marie Denis Plaudren : 06 50 50 45 00

Secrétaire : Michel Trébossen St-Jean- Brévelay
mtrebosse@gmail.com | 02 97 44 43 98 ou 06 13 25 64 54

Site internet : www.laclaiesansfrontieres.jimdo.com

L'APEL de Saint Bily

AU PROGRAMME DE L'ANNÉE SCOLAIRE (PASSÉ ET À VENIR) :

- **Septembre** : assemblée générale avec élection du bureau et bilan de l'année
- **Novembre** : vente de chocolats pour Noël
- **Décembre** : vente de sapins de Noël
- **19 janvier** : spectacle ouvert à tous du cirque à l'école avec les Frères Ritz
- **4 février** : festi St Bily (2^{ème} édition) : boum déguisée et structures gonflables
- **Avril** : chasse à l'œuf
- **23 juin** : kermesse
- **Chaque dernier samedi du mois** : collecte des papiers (journaux et pub) de 10h à 12h sur le parking du cimetière.

LES MEMBRES DU BUREAU :

Claire VIALARD	présidente
Martin CROSON	vice-président
Emilie MASTAIN	trésorière
Caroline MURAT	vice-trésorière
Alexia KENNEL	secrétaire
Mélanie AFFRE	vice-secrétaire

L'APEL c'est une équipe de parents d'élèves, où l'esprit d'entraide et de bienveillance est présent, où l'objectif est de mettre à profit les idées pour permettre de voir réaliser les projets de l'équipe pédagogique.

L'année passée, Festi St Bily a eu un beau succès. Nous rééditons cette année, le dimanche 4 février, cette après-midi boum déguisée avec structures gonflables. Venez nombreux à la Salle Ty An Holl pour vous amuser !!

Cette année, l'APEL finance un beau projet pédagogique : le cirque à l'école avec les Frères Ritz. Pendant une semaine, les enfants pourront s'essayer à différents ateliers (trapèzes, boule, fil, acrobaties ...). Et le vendredi 19 janvier, un spectacle, ouvert à tous clôturera la semaine. Nous continuons, comme l'année dernière, la récolte des papiers (journaux et pubs) chaque dernier samedi de mois.

MERCI à tous les donateurs, aux parents qui tiennent les permanences et aux bras qui remplissent la benne.

L'équipe tient à remercier toutes les familles, les sponsors qui participent de près ou de loin au bon fonctionnement des actions de l'école, confections de gâteaux, participation à la kermesse, organisation des événements. Grâce à vous, nos enfants peuvent profiter des bénéfices reçus...



Les amis de la chapelle notre dame des fleurs à Chaupas



La chapelle a repris la continuité de ses pardons annuels. Cette année il s'est tenu le dimanche 30 avril 2023. La messe était célébrée par le Père Séverin. Une quarantaine de participants a ensuite partagé le verre de l'amitié, bénéficiant du beau temps qui régnait ce jour-là.

La chapelle s'est rouverte le 9 août, pour une réunion de prière et de louanges animée par un petit groupe d'ados, ce qui aura permis de réunir les habitués venus en voisins ainsi que quelques autres amis fidèles.

Puis à nouveau le samedi 12 août, ouverture pour une messe à l'occasion des fiançailles de deux jeunes, dont l'un habite la commune. A nouveau, quelques habitués et voisins ont bénéficié de l'ouverture exceptionnelle de la chapelle.

Cette année, l'embellissement se sera concrétisé par la plantation de huit hortensias, de part et d'autre de l'entrée située sur le pignon ouest.

Le prochain pardon aura lieu le dimanche 28 avril 2024.

! **Contact** : Christian de Kersabiec - 06 75 65 76 76

Association gymnastique pour tous —

La saison 2023/2024 a débuté le 12 septembre avec un planning de cours qui se déroulent à la salle Ty An Holl les mardi, mercredi et jeudi.

Gwendal assure un cours pour les enfants âgés de 4 à 6 ans le mardi soir (17h15 à 18h) et pour les adultes, un cours de Pilates suivi d'un cours de fitness-cardio le jeudi soir (19h-21h). Brigitte vous attend le mercredi matin pour un cours de gym douce d'une heure de 10h45 à 11h45. La nouveauté pour cette année est la mise en place de cours de danse Modern Jazz le mercredi après-midi, cours assurés par Betty. Cette activité est à l'attention des enfants et 3 cours sont proposés selon l'âge de ceux-ci.

Ils se déroulent dans la salle festive de 14h45 à 17h45.

Un gala est prévu au mois de juin afin de pouvoir présenter aux parents le travail réalisé dans l'année par les élèves. Vous pouvez vous inscrire ou votre enfant à tout moment de l'année, alors n'hésitez pas à venir à notre rencontre pour plus d'informations.

L'association, qui se compose de bénévoles, souhaite voir s'étoffer son bureau afin de pouvoir dynamiser l'association et trouver des personnes motivées pour prendre la relève. Si cela vous tente, contactez-nous, nous serions ravies de vous accueillir.

Sportivement votre, le bureau

Contacts :
francoise.trionnaire@wanadoo.fr



Nouveau

L'association propose, à la rentrée, un cours de danse « Modern Jazz » tous les mercredis avec Betty.

6 / 8 ans 14h45 à 15h45

8 / 10 ans 15h45 à 16h45

11 ans et plus 16h45 à 17h45

Inscription par mail :

Anne Pédron : annepedron@free.fr

Monique Six-Madec :

moniquemadec29@orange.fr

! Adhésion annuelle : 150,00€

Esprit Zen, l'association de yoga de Plaudren —

Découvrez un nouvel équilibre intérieur avec les cours de hatha yoga de l'association Esprit zen ! Plongez dans la sérénité avec les yogistes guidé par Maryline, notre professeure. Offrez-vous une pause bien-être et retrouvez une harmonie intérieure hebdomadaire. Explorez les bienfaits du yoga et découvrez une nouvelle dimension de relaxation lors d'un de nos trois cours qui ont lieu le lundi à 15h, 17h et 18h45 de septembre à juin. Invitez la détente dans votre vie et rejoignez notre communauté de yogis dans un des beaux espaces de Ty An Holl, la salle municipale de Plaudren ! Ils durent une heure et demi et comprennent échauffement, étude des postures et relaxation.

Apportez votre tapis, des blocs de mousse et une couverture.

! Pour plus d'informations
auprès des membres du
bureau par téléphone au
06 88 31 54 15 ou mail.

Nous vous attendons et vous souhaitons une bonne année de yoga et de rencontres !
Il n'est jamais trop tard pour s'y mettre !



Société de chasse communale —

La société de chasse organise un Ball trap le samedi 20 et dimanche 21 juillet au lieu-dit le Touldouard à Plaudren.

Battue sanglier organisée entre les deux sociétés de Plaudren, prélèvement d'un sanglier de 113 kg.

Eveno Jacques	président
Eveno Riwan	vice-président
Calvez Michel	secrétaire
Lainer Jacques Yves	secrétaire adjoint
Le Floch Ludovic	trésorier
Huchon Erwan	trésorier adjoint
Calhoard Yannick	membre
Gillet Gilbert	membre



Les chantous —

Chanter ça fait passer le temps... Ça entretient la mémoire, la convivialité et l'amitié.

Alors si vous aimez chanter venez nous rejoindre c'est avec plaisir que le groupe des CHANTOUS vous accueillera. Au cours de la saison 2022 / 2023 nous avons effectué une vingtaine de sorties, maisons de retraite, associations et causes caritatives. Notre effectif se maintient, vingt chanteuses et chanteurs qui tous les lundis de 18h à 19h45 se retrouvent salle au-dessus de la cantine pour les répétitions. La reprise de cette nouvelle saison s'est faite dans la continuité le lundi 2 octobre.

À venir : Fest Noz le vendredi 27 décembre 2024.

COMPOSITION DU BUREAU

Rémy Le Nouricier
président

Yves Lamour
vice-président

Nelly Mainguy
secrétaire

Rémi Huiban
secrétaire adjoint

Marie-Thé Pasco
trésorière

Blandine Eveno
trésorière adjointe



Rah-Koëd foot —

L'année 2023 fut riche pour nos Rah-Koëd, espérons que 2024 le soit encore davantage.

En ce qui concerne les seniors, ceux-ci atteignent pour la première fois les quarts de finale du Trophée Morbihan au mois d'avril, et pour la seconde fois le 3^{ème} tour de Coupe de France à l'occasion de l'édition 2023/2024 en septembre. En championnat, l'équipe A termine la saison 2022/2023 à la 5^{ème} place en D1, l'équipe B est reléguée en D3 avec une onzième place malgré une bonne fin de saison, et l'équipe C conclue sa première saison en D3 à la 9^{ème} position. Cette saison, les équipes A et B réalisent un très bon début de championnat en étant toujours invaincues à fin octobre, ce qui laisse présager une saison palpitante.

Les vétérans auront à cœur de faire bonne figure en Coupe, une compétition qui leur tient à cœur. Bonne humeur et plaisir de jouer sont les maîtres mots d'une équipe qui ne cesse de s'étoffer de saison en saison.

Du côté des jeunes, un nouveau projet a été mis en place avec l'arrivée (ou le retour) d'Olivier Le Broch aux manettes de l'école de foot (U7-U9) depuis la rentrée. Un grand merci à Adeline qui a effectué son stage et assuré avec brio l'encadrement de l'école de foot la saison passée. Cette saison Olivier est accompagné de plusieurs jeunes plaudrinois, joueurs du Groupement de Jeunes Cœur de Lanvaux (U10-U17) dont c'est la treizième année d'existence et qui fonctionne grâce à la bonne coopération que nous pouvons avoir avec nos clubs voisins. Qu'importe la catégorie, l'objectif reste que chaque jeune s'épanouisse dans le football et progresse à son rythme, tout ça sous l'œil bienveillant d'une équipe d'éducateurs compétents.

Nous souhaitons remercier tous nos bénévoles et partenaires qui permettent à notre association de fonctionner et de proposer le meilleur à nos adhérent(e)s. Également, nous souhaitons dire merci à toutes les personnes qui participent à nos événements garantissant leur réussite.

LA COMPOSITION DU BUREAU

Sébastien GUILLO & Régis THOMAS co-présidents

Maxime GUILLEVIN secrétaire

Vincent LEBOULANGER & Alexandre MONNIER trésoriers

» À NOS
SUPPORTERS
QUI NOUS
SUIVENT
CHAQUE
WEEK-END...



Basket rah-koöd —

La saison 2022/2023 fût à la hauteur de nos espérances. Nous constatons la forte attraction des jeunes et adultes de Plaudren pour notre sport : le basket.

En septembre 2023 nous créons 3 équipes de jeunes (40) répartis en 3 groupes : les débutants mixtes (de 7 à 10 ans), une équipe féminine U13 et une équipe masculine U13. Ils s'entraînent le mercredi et le vendredi sur le parquet de la salle Ty An Holl encadrés par Brian Martin, Manon Martin, Éléna Le Péchour, Malvina Picaut, Rozenn Lerat ainsi qu'un jeune stagiaire Élouan. L'objectif pour nos 2 équipes U13 est de se préparer pour jouer en championnat la saison prochaine et représenter les couleurs jaunes & noires de Plaudren. N'oublions pas nos joueuses et joueurs loisirs adultes du lundi soir qui viennent en toute convivialité se dépenser dans la bonne humeur. Il reste de la place. N'hésitez pas ! La saison dernière nous avons organisé un repas offert aux adhérents. Cela a été l'occasion de remettre un maillot personnalisé à chacun(e). En Avril nous avons eu le plaisir de nous associer avec "Au Taquet avec Cédric" pour un tournoi enfants et intergénérationnel. Quel bonheur de voir autant d'engouement de la part de toutes et tous ! Lors de notre assemblée générale nous avons pu remettre un chèque de 700 euros pour soutenir Cédric.

Nous remercions la municipalité de Plaudren de nous avoir accordé une subvention de 1 800 euros pour cette année. Leur confiance et leur soutien nous ont permis d'équiper la salle d'un panneau d'affichage et de bancs de rangement. Nous remercions également toutes les personnes (joueurs, encadrants, parents, bureau, bénévoles, supporters) qui contribuent à faire rayonner notre club.

11 NOUS CROYONS AU DYNAMISME
ET À L'ATTRACTIVITÉ DE CELUI-CI,
ALORS REJOIGNEZ-NOUS AU BRK.



LES ENTREPRISES PLAUDRINOISES



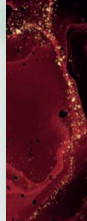
**JUNIORdeejay
Animation**

Nous saurons créer l'ambiance
que vous recherchez !

JUNIORDEEJAY ANIMATION

Toutes animations publiques ou privées
Discothèques, bars, restaurants, campings, etc.
Mariages, anniversaires, comités d'entreprises

> 06 98 35 97 85 | > juniordeejay@icloud.com



L'hair Libre

Milène
Coiffure à domicile
06 16 13 37 58
f i

L'HAIR LIBRE

Coiffeuse à domicile - Plaudren et alentours
Femmes, hommes, enfants | Coupe, brushing,
mèches, balayage, permanente, couleurs, mariage

> 06 16 13 37 58 | > lhair.libre@orange.fr

L'HISTOIRE DE PLAUDREN

Coups et blessures à Plaudren au XIX^{ème} siècle —

Il faut évidemment se méfier de la déformation et de l'exagération liées aux rubriques de faits divers dans la presse mais il est certain que Plaudren souffre d'une violence ordinaire au cours de cette seconde moitié de XIX^{ème} siècle. Le « c'était mieux avant » est ainsi remis en cause.

L'abbé Quistrebert a rappelé un dicton breton qui confirme cette violence :

**” UR VOUIAJOUR É TONED A
HUENED, MAR BASS E SENTEVE
HEMB BOUT KAILET, E STERÛEN
HEMB BOUT DRALLET, HAG E
PLAUDREN HEMB BOUT LAHET,
HANEH HREE EN DRO AG ER BED »**

Le voyageur qui vient de Vannes, s'il passe par Saint-Avé, sans être attaqué, par Monterblanc sans être mis en pièces et à Plaudren sans être tué, celui-là fait le tour du monde. »

Par ailleurs, la citation « Tud Plaudren e zou penneu bras el lod kaer » qui peut se traduire par « Les gens de Plaudren sont pour la plupart des gens distingués » apparaît dans une revue bretonnante de 1910, Dihunamb, où un article de Loeiz Herrieu présente les défauts et travers des habitants de nombreuses communes bretonnes. Elle pourrait être lue comme positive, l'auteur pouvait avoir des amis plaudrinois, mais plus vraisemblablement, il faut la lire au second degré, elle dénoncerait la violence ordinaire et la pauvreté d'une majorité des habitants de Plaudren.

Le journal l'Avenir du 13 janvier 1884 dénonce la surabondance d'armes :

” Plaudren est une des communes du Morbihan les plus pourvues d'armes. Chaque maison possède un ou plusieurs fusils suspendus au manteau de la cheminée. C'est, sans aucun doute, la suite traditionnelle d'un temps qui n'est pas encore bien éloigné de nous pendant lequel nos campagnes étaient presque constamment sous les armes. Que pour les tenir en état, le paysan abatte, plus ou moins légalement, perdrix, lièvres, lapins, bécasses, etc, cela se comprend jusqu'à un certain point, mais que pour une misère, un mécontentement, une petite rancune, il dirige ses coups de fusil vers ses semblables cela dépasse toutes limites.

C'est ce qu'on voit pourtant maintes fois à Plaudren. Un voisin combat les opinions politiques d'un meneur, il est reçu à coup de fusil. Un individu croit avoir à se plaindre de son frère, vite à son fusil et pan sur le malheureux. Ces jours derniers, Bily Ars, de Pont-Bras, envoie de sa porte, un coup chargé à plomb dans le devant des jambes de Mathurin Jouannic du Vieux Luhan, son domestique. Pourquoi ? Parce que ce dernier était entré dans la maison sous prétexte de mettre le feu à sa pipe, alors qu'Ars était convaincu qu'il venait faire les yeux doux à sa servante, à laquelle, il avait défendu à Jouannic de dire un mot. Cinquante-quatre grains de plomb ont été extraits des jambes de la victime qui a été assez maltraitée pour faire craindre qu'elle ne puisse plus aussi commodément gagner sa vie. » Le journaliste se sent obligé de rappeler le passé chouan de Plaudren avant de dénoncer la mauvaise utilisation des fusils pour la moindre querelle. »

De plus la manipulation des fusils est dangereuse, ainsi en 1899, le dimanche jour de l'Assemblée de Chaupas, Jean Cartron avait chargé de poudre un vieux canon de fusil. Le coup se faisait attendre mais partit soudainement et Jean qui s'était rapproché, reçut la charge dans la jambe. Une abondante hémorragie se produisit et le docteur Daguet ordonna le transfert du blessé vers l'hôpital de Vannes pour subir une opération. En 1900, c'est Joachim Le Tallec de Kerscoud, 27 ans, qui perd trois doigts suite à l'explosion du canon d'un fusil ancien modèle.

En 1896, dans le cadre du crime commis par Bily Le Brun, l'Avenir du 10 juin, reprend les dires du procureur de la République « Dans la seule commune de Plaudren, j'ai relevé quarante-cinq condamnations pour coups et blessures et il y a lieu de sévir contre de pareilles habitudes de brutalité. »

En 1899, le journal le appel du 3 janvier confirme cette analyse : « Le substitut du procureur prononce contre les époux Desné, ces êtres brutaux que l'on rencontre trop souvent dans nos campagnes...surtout dans les cantons où on ne parle que le breton, un sévère réquisitoire... Les faits de coups et blessures sont très nombreux, trop nombreux dans l'arrondissement, ils forment au moins un tiers des affaires que le tribunal correctionnel ou la Cour d'Assise ont à connaître. »

Le journaliste reprend ici la thèse du retard de la société rurale par rapport à celle urbaine et associe le manque de progrès à la pratique du breton.

Le 15 novembre 1899, le journal le Progrès évoque les insultes à agent proférées par Mme Valy, 32 ans, née à Plaudren ; le journaliste la juge « pitoyable aux pochards en si grand nombre dans son village natal ».

” DES PLAUDRINOIS SONT IMPLIQUÉS, AGRESSEURS OU VICTIMES, DANS AU MOINS CINQ MEURTRES OU TENTATIVES DE MEURTRE DURANT CE DEMI-SIÈCLE.

Le 28 juillet 1861, un double drame marque le village de Reste-Ponderguel. Joseph Clén, 43 ans, né à Plumelec, cultivateur, dans un moment de colère frappe sa femme à la tête avec un chandelier en fer qui pénètre à travers le crâne et détermine la mort. Epouvanté du crime qu'il vient de commettre, Clén court se jeter dans l'Arz et disparaît sans qu'on puisse l'arracher de l'endroit dangereux où il s'est précipité. Joseph a épousé Suzanne Lozé en janvier 1856, née à Cruguel en 1817 et veuve d'Isidore Botherel, cultivateur à Plaudren, décédé le 26 février 1855 à 66 ans. De la seconde union est née le 23 septembre 1859, Marie-Louise qui devient donc orpheline à 2 ans.

Le 16 avril 1878, se déroule une tentative d'assassinat contre un Plaudrinois. L'Avenir relate les faits :

” Mardi soir, revenaient ensemble de la foire de Brandivy, plusieurs cultivateurs des environs de Plaudren. Pour se rafraîchir, ils s'arrêtèrent dans une auberge de Locmaria où l'un deux nommé Cario, marchand de vaches au Bourg de Plaudren, montra qu'il avait une bourse assez bien garnie. Parmi les attablés, le sieur Penvins François, repris de justice, âgé de 40 ans, du village de la Haie en Plumelec, avait tout vu. Il disparut tout à coup et ne rejoignit Cario qu'à 2 kilomètres de Plaudren alors que ses autres compagnons de route, ayant pris d'autres directions pour regagner leur demeure, l'avaient laissé seul. A 10 heures du soir et tout près de Plaudren, Penvins assène plusieurs coups de bâton au septuagénaire Cario, le prend à la gorge pour l'empêcher de crier, le couche par terre, lui laboure la tête à grands coups de talon et le croyant mort lui vole les 111 francs reçus ce jour-là à Grand-Champ puis se sauve à travers champs. Un quart d'heure après, le nommé Rallier, maçon venant de Parcarré, aperçut, gisant dans le fossé

du chemin, Cario, un peu revenu à la vie. Il le reconnut et le soutint jusqu'à sa maison voisine du lieu du crime. Mr Moisan, médecin à Plumelec, arriva bientôt donner des soins au malade dont les jours sont en danger et le lendemain deux gendarmes mettaient la main sur l'assassin qui s'était rendu à la foire de Saint Yves afin sans doute de donner un placement aux 111 francs de Cadio et aux 80 francs qu'il y avait ajoutés pour déjouer toute recherche ultérieure. »

Le marchand de vaches survit à cette agression.

Un bien triste suicide est révélé par l'Avenir du 16 juin 1886 :

” Un jeune enfant de 10 ans s'est pendu près de Plaudren. On ne sait ce qui a pu déterminer chez ce bambin un tel acte de désespoir. Une singularité, il y avait écrit sur un de ses pieds son propre nom et sur l'autre, le nom du curé de la paroisse. »



La victime, avait en réalité 13 ans et était orphelin car son père, journalier, était décédé le 8 juillet 1882 à l'âge de 59 ans ; sa mère, journalière s'était installée à la Croix Peinte.

L'année 1896 est terrible puisque deux meurtres sont commis par des habitants de la commune. Le premier se produit au cours d'une soirée copieusement arrosée. Le 23 février, vers 16 heures, à l'auberge tenue par le veuve Merlet au Croizo, Jean Marie Jouanic dit Mounier, cultivateur de 38 ans est attablé avec Yves Morio dit « Bon Dieu », 18 ans, Jean Bily Garjan, 50 ans cultivateur à Kerbachelien, Mathurin Le Ny, 29 ans cultivateur à Kervillard. Un peu plus tard, Bily Le Brun, 32 ans, cultivateur, accompagné de Pierre Le Guénan, journalier, tous deux de la Croix Peinte, les rejoignent.

Rapidement Bily Le Brun reproche à Jean Marie Jouanic de boire sans payer ; Yves Morio qui affirme que ce dernier vient de régler un litre de cidre est bousculé, frappé par Le Brun et ne peut se relever qu'après s'être excusé. Julien Merlet, 20 ans et Barthélémy Peltier, sentant la tension montée, font sortir Jean Marie Jouanic de l'auberge. Celui-ci retrouve sur

la route, son frère Mathurin accompagné de son épouse qui sortent tout juste de l'auberge voisine tenue par les Desné car on les a prévenu que Jean Marie se battait à côté. Bily Le Brun, poursuivant Jean Marie, criant « Où est Jean Marie Mounier ? Je vais le tuer », s'en prend aux deux frères mais il est repoussé par Mathurin qui est une force de la nature. La femme de Mathurin le presse de s'éloigner aussi le couple ne voit pas Le Brun échapper à Le Guénan qui cherchait à le retenir et poursuivre Jean Marie ; d'un premier coup de couteau, il lui perce la main gauche et d'un second coup, porté au ventre, il le blesse mortellement.

Le meurtrier revient à l'auberge boire le cidre commandé. Il laisse entendre qu'il a Jean-Marie et qu'il va s'en prendre à son frère :

” Si Mathurin Jouanic vient chercher de la lande à la Croix Peinte, l'un ou l'autre de nous deux sera crevé à coups de fourche ».

Les autres consommateurs découvrent le blessé étendu sur la route et souffrant de fortes douleurs. Jean-Bily Garjan, son parrain, le ramène chez lui à Kerbachelien, le couche sur la litière dans l'écurie mais le laisse sans soin. Ce n'est que le lendemain matin que le docteur Daguet de Plumelec est appelé pour intervenir et ne peut que constater que la victime est perdue. Un prêtre, également prévenu, fait venir Le Brun auprès du mourant pour que celui-ci puisse lui dire : « Je te pardonne » ; le criminel laisse couler quelques larmes. Jouanic meurt dans la journée. Les gendarmes de Grand-Champ, sont avertis par Yves Morio seulement le 24 février vers 8 heures du soir. Interrogé, Bily Le Brun nie d'abord puis dit qu'il ne se souvient pas car il était ivre puis finalement avoue.

Présenté à la Cour d'Assises, les circonstances confirmées par les témoins, les menaces antérieures, sa réputation de querelleur et de batailleur, une précédente condamnation pour coups et blessures sont en sa défaveur. Pourtant, le jury décide de l'acquitter. Il peut rejoindre sa femme, Marie Le Quintrec et ses nombreux enfants mais il préfère partir pour quelques années travailler dans la région nantaise avant de revenir à Plaudren. Devant le tribunal, le couple Mathurin Jouanic, qui habite Kerguillenne, ne s'exprime qu'en breton aussi un traducteur est désigné pour leurs témoignages.

La réputation des Jouanic comme bagarreurs était établie, la victime faisait face à son agresseur car le couteau lui a percé le ventre, le moment fatal n'a pas eu de témoin direct, l'alcool troublait les esprits, l'avocat s'est montré efficace, tous ces éléments n'empêchent pas la décision d'acquittement d'être surprenante.



L'HISTOIRE DE PLAUDREN

Le second crime de l'année est commis par Mathurin Bernard, 55 ans, originaire de Moréac, cultivateur au Vieux Luhan. Celui-ci rejoint sa femme, 54 ans, qui est occupé à ramasser du foin dans une prairie proche du domicile, vers les 5 heures et demie, ce 30 juin 1896. Il lui demande de le conduire à Vannes car il doit subir 15 jours de prison pour coups et blessures à son beau-frère ; en fait il ne devait se rendre à la maison d'arrêt que le 17 juillet. Jeanne Thoumelin n'accède pas à la requête de son mari mais aucune discussion violente n'a cours. Mathurin, irrité, va prendre sa faux déposée contre une haie et en retire le manche. Avec celui-ci, il frappe d'un premier coup sa femme qui, étendue, en reçoit deux autres très violents à la tête. Leur fils de 11 ans, Cyrille, témoin des faits, appelle au secours et les voisins accourent et constatent que la victime a la tête fracassée, l'œil droit crevé.

Un de ceux-ci accuse Mathurin Bernard : « *Tu viens de tuer ta femme* » et lui de répondre, sans manifester le moindre regret : « *Oui, je l'ai tué* » et il s'éloigne après avoir pris une chique.

Le meurtrier a un passé chargé, dès 14 ans, il a été placé en maison de correction pour vol, il est réputé ivrogne, fainéant, brutal et redouté de ses voisins mais surtout de ses proches. En effet, il a l'habitude de battre ses enfants et sa femme qui devait fréquemment se réfugier chez les voisins, il brutalisait son père, un vieillard de 85 ans qui refusait de vivre sous son toit et il en voulait particulièrement à son beau-frère qui s'interposait entre les deux époux et « *qui faisait le maître dans le ménage d'un autre* ».

Il aurait dit :

» *Celui qui frappe est puni, celui qui tue ne l'est pas* »
| *faisant ainsi référence au tout récent acquittement de Bily Le Brun.* »

A-t-il décidé de tuer en espérant la même issue ?

L'accusé est de taille moyenne, large d'épaule et exhibe des favoris noirs. A l'audience, par-dessus ses habits de paysan breton, il porte une blouse bleue. Il est reconnu responsable de ses actes et le jury décide de sa culpabilité sans lui accorder de circonstances atténuantes. La peine prononcée est celle des travaux forcés à perpétuité.

En 1901, un viol met en cause deux Plaudrinois. Trois jeunes garçons et trois jeunes filles de Plaudren qui viennent de participer à une cérémonie, le vendredi saint, à la nouvelle église de Grand Champ, prennent le chemin du retour. Les filles précèdent les garçons mais ceux-ci traduisant un gloussement de celles-ci comme un appel, se lancent à la poursuite des filles qui se sauvent. Une d'entre elle, âgée de 16 ans est rejointe par un adolescent de 15 ans, qui menace de la tuer si elle crie. Le jeune campagnard commet « *l'odieux attentat* » sur l'adolescente. Le tribunal le condamne à 4 mois de prison à Nazareth.

Les coups sont souvent liés à un état alcoolique, la consommation explosant dans les auberges le jour des foires. L'Avenir ironise sur le comportement de jeunes Plaudrinois en bringue.

» *Ils étaient huit de Plaudren, patrie des coups de trique et de poings, voire de meurtre à coups de couteau ; ils venaient de la foire qui a eu lieu le 21 mai 1896 à Vannes. C'est pas pour dire mais je crois qu'abondance de foires nuit ! Le paysan, en cela peu raisonnable, abandonne tout pour la foire où il s'enivre trop souvent.* »

Dès les Trois-Rois, à 2 kilomètres de la ville, ils ont soif et entrent chez Caro, forgeron-aubergiste, mais ils sont fichus dehors sans avoir eu à boire. Ulcérés, les huit hommes bombardent avec des pierres la fenêtre et la porte de l'établissement. Ils écotent chacun une amende de 10 francs.

» *Joachim Jouannic, Jean Marie Le Ny, Julien Jouannic, Pierre PetitPierre, Joseph Le Martelot, François Le Tallec, François Pierre, Joachim Hémon, tous sont cultivateurs et célibataires, âgés de 28 à 30 ans (Avis aux demoiselles)* ».

La rivalité entre communes sert de prétexte à des bagarres. En 1895, les jeunes gens de Plumelec, pays gallo et de Plaudren, pays breton, s'affrontent. Au cours de la rixe, Joseph Le Meur cultivateur de 29 ans, est blessé à la tête par une pierre, il est transporté à l'hôpital de Vannes où son cas est jugé très grave. L'Avenir du 20 septembre commente :

» *A quoi servent ces sauvages bagarres qui ont lieu, toujours après boire, presque périodiquement, dans les mêmes parages ? Ce ne sont pas là les mœurs de gens civilisés, on se croirait en présence des peuplades nègres du centre africain.* »

La victime Joseph Le Meur incarne mal cette rivalité car il est originaire de Plumelec mais habite Plaudren. Il décède rapidement et ses obsèques sont célébrées dans la commune où il est né.

La rivalité ne se limite pas à celle entre Bretons et Gallos, elle existe également entre Bretons, notamment entre ceux du « *Bro toul speg* » et du « *Bro boio* ». Une bagarre, rapportée par l'Avenir du 24 juillet 1896, sous le titre « *Encore à Plaudren* », trouve son prétexte dans cette opposition. François Grignon, maçon de Plumelec accompagné de son collègue Le Callonnec se rendent à Plaudren, le lundi 22 juin, pour recruter deux autres maçons. Vers les 10 heures du soir, sur la place de l'église, ils sont attaqués, sans aucun motif, par Yves Morio et « *Trois autres brutes de son espèce* ». Le Callonnec réussit à fuir mais Grignon est roué de coups et est même frappé à coups de pierre sur le visage ; son état le contraint à passer la nuit et le lendemain dans une auberge du Bourg.

Morio, interrogé sur les raisons de cette sauvage agression, répond : « Fais-moi foutre en prison, je m'en fous ». Un témoin rapporte que Morio aurait dit, que dans un passé lointain, un homme de Saint Jean Brévelay aurait donné un coup de faux à un homme de Plaudren, alors il faut assommer tout ce qui vient de là, c'est pour cela qu'on les appelle « Boyeau ». Le journaliste conclut :

” Yves Morio, 19 ans est connu comme querelleur, brutal et méchant. Il est condamné à 2 mois de prison, ce qui semble le laisser parfaitement indifférent. Quel pays ! C'est à ne pas s'y risquer sans être en nombre et armés jusqu'aux dents. ».

Sa condamnation ne le calme pas, en effet Yves Morio, Marion, Ars et le Lem se livrent une belle bagarre le dimanche 6 septembre sans aucun motif évident. Chacun est condamné à une amende et Morio écope de 6 jours de prison supplémentaires.

Le conseil de révision est également prétexte à bagarre. L'Avenir du 10 janvier 1896, critique ces comportements.

” LE JOUR DU CONSEIL DE RÉVISION À GRAND-CHAMP, COURTOIS ET SES AMIS, CONSCRITS FUTURS DE LA COMMUNE, SE SONT PORTÉS, SELON L'ANTIQUE USAGE AU-DEVANT DES JEUNES GENS DE PLAUDREN POUR LEUR SOUHAITER LA BIENVENUE À COUPS DE CAILLOUX... CEUX DE PLAUDREN LANÇAIENT TANT QU'ILS POUVAIENT AUSSI. »

François Trébossen du Guélénec, un Plaudrinois, reçoit une pierre lancée par Courtois dans l'œil gauche et porte plainte.

” Courtois qui est batailleur a déjà été en justice de paix pour le même fait.

Les jeunes gens de Grand-Champ et des environs se livrent souvent à ces tournois stupides ; il y a environ quatre ans, un mort était resté sur le carreau, son ami intime éprouva une telle émotion qu'il laissa là le cadavre pour aller se remettre en buvant quelques chopines. »

François Trébossen, qui est une force de la nature, il mesure 1,90 mètre, n'est pas guéri de la violence ; le 1^{er} juin 1898, il écope 3 jours de prison pour coups et blessures. La tradition se maintient au début du XX^{ème} siècle, le 27 février 1904, Joseph Le Ray,

40 ans, croyant que le drapeau de Plaudren était aux mains des conscrits de Grand-champ, se précipite sur eux pour le leur arracher. L'ambiance devait être chaude bien que, dans un témoignage, le maire de Plaudren, Mainguy, dédramatise les événements : « le juge de paix pourchassait de débit en débit quelques malheureux conscrits coupables tout au plus de s'être administrés quelques taloches ».

Lorsque les deux hommes se retrouvent face à face à l'hôtel du Cheval blanc, le juge s'adresse sur un ton autoritaire à l' élu : « Mr Le Maire, je vous enjoins de partir immédiatement avec vos conscrits et de les ramener dans votre commune ». Mainguy n'obtempérant pas, le juge s'énerve : « je vous ai vu boire avec vos soldats, je vais faire un rapport à la Préfecture et avant huit jours, je vous fais révoquer ». L'affaire n'eut pas de suite.

Les élections peuvent également être cause de bagarre. Le journal Le Petit Breton du 13 mai 1886 commente une bataille post-électorale.

” Le 8 mai, à Plaudren, après le dépouillement du scrutin vers 6 heures et demie, plusieurs bandes d'électeurs s'en retournaient chez eux en chantant des chansons électorales faites sur les candidats et ce que les uns chantaient exaspérait les autres et réciproquement.

Soudain des cris retentirent : enlevez les chouans ! Ce fut le signal d'une bagarre générale. La gendarmerie prévenue accourut mais elle aurait eu fort à faire s'il lui avait fallu dresser procès-verbal à tous les combattants qui se cognaient dur et ferme.

Cinq d'entre eux comparaissent aujourd'hui : Le Brun Julien, 39 ans, Barbier, Le Bodec, Trébossen François et Trébossen Jean, tous cultivateurs. Les quatre derniers sont des hommes de 21 à 30 ans, de solides gaillards. Pour ne pas faire de jaloux, le tribunal a condamné chacun des prévenus à 3 jours de prison. »

La violence est ordinaire. L'Avenir en juin 1899, raconte que le 3 janvier, François Nourricier, 26 ans, consomme avec Garjan, Morio et Trébossen à l'auberge Desné ; vers 11 heures et demie, ceux-ci quittent le débit mais François Nourricier pense pouvoir avoir le temps d'allumer sa cigarette au foyer. Mal lui en prend, il reçoit un coup de buche sur le crâne de la part de la tenancière, totalement ivre. Le mari, couché, réveillé par les hurlements de son épouse, descend et roue à son tour de coups la victime évanouie. Une grave blessure provoque la perte de son œil gauche. Les cris finissent par réveiller le vicaire un peu après minuit. Au tribunal, la gendarmerie présente Desné comme un mauvais gars et sa femme comme une ivrognesse. Morio est tellement ivre à la barre lorsqu'il témoigne que le juge le fait arrêter immédiatement. Le couple est finalement acquitté car l'avocat a plaidé la légitime défense au profit de Madame Desné.

La violence s'explique aussi par des relations familiales difficiles. Un exemple remarquable est fourni par l'affaire Hazif-Caudal présentée dans l'Avenir du 20 juillet 1894. Monsieur Caudal s'éloigne de son foyer pour rechercher du travail mais aussi pour fuir une femme tyrannique. Ce 3 juin, il revient de Pornichet où il travaillait depuis le 25 mars, non sans fréquenter assidument les auberges sur le chemin menant à son domicile. Des gens, bien intentionnés, le préviennent : « *Tu n'as pas besoin d'aller chez toi, Hazif y est, la place est prise* ». Quand il pénètre dans sa maison, Hazif est assis à table, aussi Caudal lui demande s'il est le maître chez lui ; le premier répond : « *Pas encore mais je le serai bientôt* » et lui inflige de nombreux coups de poing et de pied.

La femme Caudal frappe également son mari avec le manche à balai. L'époux bafoué porte plainte. Le jour du jugement, le plaignant arrive en retard ayant dû probablement aller chercher du courage au fond d'un verre pour affronter Hazif, ce grand et fort gaillard, surnommé « *Le grand prêtre* » ; il a déjà été condamné pour vol. Caudal doit également contrer les attaques de son épouse qui lui reproche ses absences et les envois insuffisants d'argent. Un quatrième acteur se montre au procès, c'est Madame Hazif qui blâme son mari d'avoir abandonné le toit conjugal et ses deux enfants pour la femme Caudal « *une peste dans le quartier* » et ajoute avoir été menacée de mort par son époux si elle se présentait au tribunal. Hazif et sa maîtresse sont condamnés, le premier à 15 jours de prison et la seconde à 8 jours.

Les échecs amoureux peuvent aussi être à l'origine de comportements violents. Ainsi, Joachim Conan, qu'un journaliste du Progrès, le 12 février 1887, décrit comme « *ne pouvant être donné comme spécimen d'intelligence* » a cassé les carreaux de la fenêtre de la demoiselle Hervé qui se « *foutait* » de lui et avait accueilli ses avances avec un profond mépris. Il n'est condamné qu'à une amende de 16 francs.

» EXISTENT ÉGALEMENT LES QUERELLES DE VOISINAGE...

L'auteur de l'article paru dans l'Avenir du 14 juillet 1893 traite l'affaire avec un humour parfois laborieux.

» *Ça doit être un séjour enchanteur et bien agréable à habiter que le Bourg de Plaudren. Il paraît que les habitants de ce petit paradis passent leur temps à s'engueuler et à se tirer le plumet réciproquement sans préjudice des délicieux coups de trique que l'on échange amicalement... Madame Marie-Françoise Le Calonnec, ménagère, se présentant à la barre, déclare ne pas savoir le français ; bon ! On nomme un interprète qui l'interroge en breton, aussitôt elle se met à lui répondre en français... Elle expose les faits : le 8 mai, Jean Laly, qui est domestique chez un voisin, est venu dans ma maison et il m'a foutu un coup de mon por guihenn qui est aussi mon méloué sur la tête, si dur, que j'ai cru mourir. (Le méloué est*

un bâton qui sert à mêler dans l'eau salée la farine de sarrazin pour faire ce qu'on appelle la bouillie de blé noir, ce qu'en certains pays on appelle des grous. Le méloué de Madame Le Calonnec était aussi utilisé en guise de barre de fermeture pour la porte, en breton *por guihenn*...) Vous autres, qui n'êtes pas nés en Bretagne sur la terre de granit recouverte de chênes, vous vous imaginez peut-être que la Calonnec a eu la tête fendue ? Pas le moins du monde, c'est le méloué, un fort brin de chêne de trois centimètres de diamètre qui a cassé en deux...les caboches de nos Bretonnes sont très dures. Selon, Mme Le Calonnec, c'est le bourgeois et la sœur du bourgeois (patron) de Laly qui l'exciteraient contre elle et qui l'engagent à venir de temps en temps lui flanquer, pour la distraire un peu, sa petite raclée hebdomadaire. Pourquoi ? On serait bien embarrassé de le dire. L'accusé se présente comme l'agressé. Il donne sa version des événements : « *mon bourgeois était à l'enterrement, elle (Mme Le Calonnec) m'a dit, voilà le voleur, l'a volé mon pain et mon beurre et elle m'a foutu des coups de poings dans la figure. Elle chicane tout le temps* ».

Laly est célibataire, pas distingué et il a été condamné en 1875 à un mois de prison pour vol, ce que le juge est obligé de lui rappeler. Il écope de 3 jours à Nazareth.

L'Avenir du 21 juin 1895, présente les méfaits de l'alcoolisme en évoquant le cas de Joachim Rio, 48 ans qui boit beaucoup et souvent ; « *Rio, est raide comme 50 Polonais, ce qui ne lui arrive que 365 jours par an et les dimanches et jours fériés, deux cuites sont nécessaires à sa santé.* »

Ivre, il frappe sa femme, aussi son beau-père a repris sa fille unique et ses six enfants.

Un oiseau perdu peut être source de coups sur un enfant. Le Progrès raconte qu'au village de Corgras en Plaudren, François Samson, bugul de 12 ans, a apprivoisé un geai et l'aime tendrement mais le 1^{er} juillet 1900, l'oiseau a disparu. François, à la recherche du volatile, pénètre chez sa voisine ; celle-ci, rentrant à l'improviste, mécontente de voir le garçon fouiner sous ses meubles, lui flanque une raclée et pousse son chien à le mordre. Elle est condamnée à 16 francs d'amende.

Les femmes peuvent également user de violence. Ainsi l'Arvor du 19 octobre 1895 écrit :

» *Depuis que la mode a féminisé le sport, les femmes boxent comme des professionnels. Deux indigènes de Clidan, Marie Joseph Guyodo et Marie-Anne Le Calonnec ont échangé force horions. Il leur en coûte 16 et 25 francs d'amende.* »

La violence peut aussi avoir des causes économiques. L'Arvor du 8 septembre 1895 relate que Morice, 35 ans, célibataire est en train de rouer de coups Eveno, 58 ans et que des artilleurs en promenade doivent intervenir pour les séparer. Morice, pas calmé, traite Mme Eveno de torchon... en breton. Devant le tribunal, l'agresseur explique qu'il s'est emporté en voyant Eveno dans son champ de trèfle et que celui-ci ne voulait pas s'en aller. La véritable raison est qu'à la Saint Michel, il va le remplacer dans sa ferme. Morice n'étant pas à sa première condamnation, il écope de 8 jours de prison.

La pauvreté peut conduire à la délinquance. L'Avenir, dans ses numéros du 6 mai 1892 et 15 septembre 1893, expose la vie délinquante d'une Plaudrinoise. Le premier article, intitulé « *Pauvres diables* » montre Marie-Anne L. B, 17 ans, accusée par le tribunal d'avoir mendié en réunion dans les environs de Grand-Champ en compagnie de Françoise Hémon de Sulniac. À une question du juge sur ses activités, elle répond que tout l'hiver elle a ramassé des pommes de pin ...mais que le travail la rend malade. Elle est condamnée à 4 jours de prison.

L'année suivante, elle se retrouve au tribunal pour vagabondage avec une nouvelle complice de son âge, Marie-Thérèse Launay de Séné. Le journaliste écrit que « *toutes deux ont pour profession de recevoir les hommages irrespectueux des jeunes méléitaires* ». Sur le banc des accusés, elles ont l'air de s'en fiche et rient comme deux vierges folles. Marie-Anne est condamnée à 15 jours de prison.

Marie-Anne est la fille d'un couple de Plaudrinois, marié en 1861. Il a habité longtemps à la Rabine avant de s'installer au Parc. Le père affiche d'abord la profession de scieur de long puis celle de journalier ;

sa femme Marie est dite journalière. Ils ont entre 1861 et 1883, neuf enfants dont deux meurent en bas âge, Marie-Anne étant le sixième enfant. Cette situation sociale laisse penser que les mauvaises conditions de vie ont favorisé la chute dans la délinquance.

Pour limiter la violence et les accidents liés à l'abus d'alcool, les autorités prennent des mesures. En août 1900, selon la Croix du Morbihan, Isidore Cadoret du Croizo, 67 ans, ouvrier maçon très estimé, rentrait chez lui après s'être attardé à boire quelques chopines au Bourg mais il heurta le parapet du Pont Fraval et se fendit le crâne en tombant sur une pierre ; la mort dut être instantanée. Les gendarmes se mirent à mieux contrôler les fermetures ainsi en décembre 1901, selon le Courrier morbihannais, une contravention fut dressée pour fermeture tardive de son établissement contre Mme Dévic, née Anne Morio, débitante à la Rabine. Les consommateurs attardés n'ont pas été épargnés, ce sont Bily Peltier, 29 ans, forgeron, Louis Le Lem, 29 ans, journalier, Jeanne Le Ridour, 63 ans et Marie Anne Cadoret, 28 ans, lingère. En 1902, sont sanctionnés dans le débit de Marie Peltier, 50 ans, Mathurin Allanic, marchand de bestiaux à la Croix Peinte et François Guégan, 23 ans, journalier. Si la clientèle masculine et jeune est majoritaire parmi ces clients tardifs, vieux et femmes n'en sont pas absents.

Des situations sociales médiocres, l'analphabétisme généralisé, la valorisation de la force, l'abus de boissons alcoolisées, participent à expliquer cette violence. Le cadre moral, que tente d'imposer un clergé, pourtant très influent, reste insuffisant pour harmoniser cette société.

Monsieur Jean LE RAY



UN P'TIT PEU D'HISTOIRE LOCALE

La fontaine Saint-Bily en centre-bourg a été érigée voilà 100 ans en 1923, de même que le lavoir (toujours existant) et les abreuvoirs qu'appréciaient beaucoup les animaux des fermes du bourg notamment l'été.

La machine à laver n'existait pas et au lavoir, les nombreuses lavandières étaient très actives. Elles apportaient avec elles leurs instruments de travail : caisse à savon, battoirs, lessiveuses... et leurs langues aussi ! C'était l'époque de « radio-lavoir » !

” QUE DE BONS SOUVENIRS POUR LES ANCIENS PLAUDRINOIS !

Gérard RIO

Fête de la « Live Music »

L'association Diastèmes Prod vous donne deux rendez-vous.

01 LE SAMEDI 25 MAI

À la salle Ty An Holl (située rue de Kerambourg)
dès 19h pour un **Concert-Spectacle des élèves de l'École Guitar Voice**.

Venez encourager des passionnés de musique accompagnés du groupe FreeSonG, pour entonner avec eux des chansons de divers univers et diverses années, dans une ambiance festive et conviviale.

! **Buvette restauration sur place.**
Entrée : 3,00€.

02 LE SAMEDI 22 JUIN

La troisième édition de : **La Fête De La Live Music**, au parking de la salle Ty An Holl dès 19h.

Il y a 2 scènes prévues et plusieurs artistes (programmation en cours).

! **Buvette restauration sur place.**
Entrée gratuite.



Journée retrouvailles —

Ami (e)s Plaudrinois et Plaudrinoises,

Comme en 2014 nous organisons en 2024 une journée de retrouvaille pour la classe 64. Si vous êtes née en 1964, que vous êtes arrivé (e)s dans la commune de Plaudren après 2014, et, que vous êtes intéressé (e) de vivre ce moment festif, nous serions heureux de vous compter parmi nous.

! **Réservation jusqu'à fin mars 2024**
Contact : Bernard LOISEL au 06 64 91 72 93.

Passage de la flamme olympique —

Avant son arrivée à Paris le vendredi 26 juillet pour la cérémonie d'ouverture des jeux "Paris 2024", la flamme olympique va parcourir le pays pendant 68 jours de relais.



En provenance du Mont-Saint-Michel, elle sera en Bretagne le 1^{er} juin avec Rennes comme première ville-étape.

Dans le Morbihan le jeudi 6 juin, sept lieux verront la flamme. Un convoi principal passera par Lorient, Pontivy, Josselin et Vannes. Un second dispositif, plus léger, passera sur trois sites iconiques du département : Rochefort-en-Terre - l'Île-aux-Moines et Sainte-Anne-d'Auray. Cet événement itinérant prendra la forme d'un relais de course à pied (4 km/h en moyenne) sur un segment de quelques kilomètres avec un changement de porteur tous les 200 mètres.

Ville-étape du jour : VANNES.

L'organisation de cette journée sera sous le signe d'un jour de fête avec de nombreuses animations sportives. Une fois arrivée à Vannes, la flamme sera déposée dans son chaudron qui sera installé sur l'esplanade du port de Vannes. Le port et la porte St Vincent seront au cœur du dispositif.

Le 07 juin, la flamme se dirigera vers Brest pour sa dernière étape bretonne.

Le samedi 08 juin elle quittera la rade de Brest sur le maxi trimaran « Banque Populaire XI » skippé par Armel Le Cléac'h, en direction de la Guadeloupe.





» LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES ONT LIEU TOUS LES CINQ ANS, DEPUIS 1979.

Élections européennes

Les prochaines élections des représentants au Parlement européen - ou « Eurodéputés » - auront lieu entre le 6 et le 9 juin 2024, suivant les Etats, dans toute l'union européenne.

En France, ce scrutin se tiendra le dimanche 9 juin 2024, au suffrage direct à un tour, pour un mandat de cinq ans renouvelable.

QUEL EST LE RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN ?

- » **Compétences législatives** : il participe à l'adoption des actes législatifs à égalité avec le Conseil des ministres de l'UE
- » **Compétences budgétaires** : il établit, avec le Conseil, le budget annuel de l'Union
- » Le Parlement approuve le budget de l'UE et contrôle la manière dont l'argent est dépensé. Il élit également le président de la Commission européenne, nomme ses commissaires et leur demande des comptes

L'ESSENTIEL

Le nombre de députés dépend de la population de chaque Etat membre. Cette proportionnalité est dégressive, les Etats les moins peuplés disposent d'un nombre de sièges augmenté. Le nombre de députés est réévalué avant chaque renouvellement du Parlement.

Après le retrait du Royaume Uni, le 31 janvier 2020, le nombre de députés avait été fixé à 705. Le nombre d'eurodéputés va passer à 720 à l'occasion des élections de juin 2024. En France ce sont 81 eurodéputés qui seront élus au Parlement européen.

INCOMPATIBILITES

Le scrutin direct universel direct, est libre et secret pour tout citoyen ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union. Le mandat de député européen est incompatible avec la qualité de :

- » membre du gouvernement d'un Etat membre
- » membre de la Commission
- » juge, avocat général ou greffier de la Cour de justice
- » membre d'un parlement national
- » membre de la Cour des comptes, de comités ou d'organismes créés en vertu des traités pour gérer les fonds de l'Union ou réaliser des tâches administratives

COMMENT VOTER DE L'ETRANGER ?

Tout citoyen français et européen âgé d'au moins 18 ans la veille du scrutin peut voter aux élections européennes. Il faut également être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et être inscrit sur les listes électorales de cette commune.

VOTE PAR PROCURATION

Vous pouvez établir une procuration pour un tiers (votre mandataire) auprès de votre consulat, des consuls honoraires ou à l'occasion d'une tournée consulaire. Le mandataire peut être inscrit sur une autre liste électorale que la vôtre, mais devra cependant voter pour vous dans le bureau de vote qui vous est assigné.

POURQUOI VOTRE VOTE COMPTE ?

- » Pour contribuer à façonner l'avenir de la démocratie en Europe
- » Le parlement européen adopte des lois qui concernent tout le monde : environnement, sécurité, migrations,
- politiques sociales, droit des consommateurs, économie, état de droit
- » Pour défendre les valeurs de l'Union européenne : le respect des droits de l'homme, la liberté, la démocratie et l'égalité

18 | RETOUR EN IMAGES

Festi Plaudren

Le 06 mai 2023 à la salle Ty An Holl (Kerambourg) a eu lieu le Concert-Spectacle Guitar Voice. 25 élèves ont mis « le feu aux planches » en chantant avec leur guitare, accompagnés par le groupe FreeSonG, devant un public de 350 personnes.

Le 01 juillet 2023 l'Association Diastèmes Prod a animé au stade de foot (Kermiser) le deuxième mini-festival (Festi' Plaudren). Il y a eu une scène où 2 groupes de musiques bretonnes et danses traditionnelles se sont succédés : le Groupe Lanvaobreizik, et le groupe Notten Sol.

Et plus loin une autre scène avec de la Pop incontournable des années 80 aux hits d'aujourd'hui, avec le groupe Rital Polak et le groupe FreeSonG. Plus de 900 personnes ont profité d'un magnifique feu d'artifice (subventionné par la municipalité) d'une durée d'un quart d'heure, tiré par un professionnel artificier de « **VOS NUITS ÉTOILÉES** ».

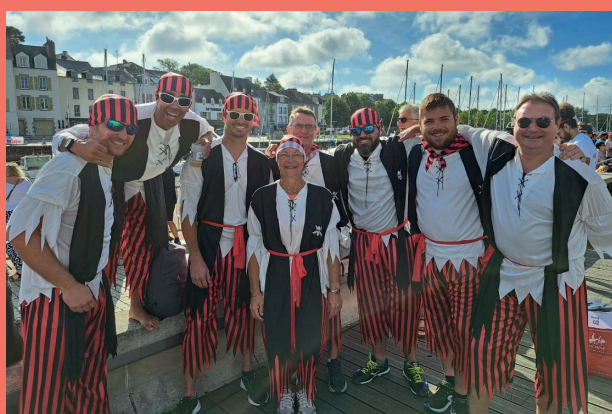
De nombreux stands (galettes, crêpes, buvette, gaufres et même barpapapa) tenus dans une ambiance conviviale par une quarantaine de bénévoles, étaient prévus pour ravir le public.



» À VOS AGENDAS.



Les joutes



Un grand bravo aux jouteurs de l'équipe de Plaudren ! Pas de victoire cette année mais la bonne ambiance était au rendez-vous ! Merci à eux d'avoir représenté la Commune de Plaudren dans leurs beaux déguisements de pirates.

» BRAVO À LA COMMUNE DE LARMOR-BADEN POUR LEUR VICTOIRE.

Nous adressons aussi nos remerciements à tous les supporters qui étaient présents sur place ; plaudrinois, élus, agents, communes voisines...

Rendez-vous l'année prochaine !

Fête des voisins de la rue des Rah Koöd —

Les habitants de la rue des RAH KOED se sont réunis au mois de juin pour une soirée festive. La bonne humeur était encore une fois au rendez-vous après le succès de l'an passé. Petits et grands ont partagé

un verre de l'amitié ainsi qu'un buffet plutôt copieux. L'ambiance était bonne, la musique également, ce qui a permis à certains et certaines de danser et bien sûr de s'amuser.

**RENDEZ-VOUS
EN JUIN 2024
POUR LA SUITE.**



Au taquet avec Cédric —

Le 15 juillet dernier, l'association Au taquet avec Cédric a organisé une journée structures gonflables aux étangs du Boler. Un succès remporté grâce à une équipe dynamique et aux nombreuses activités mises en place.



Élection sénatoriale 2023

Septembre 2023 aura vu le renouvellement des sénateurs.

Tous les 3 ans le sénat se renouvelle de moitié pour un mandat de 6 ans renouvelable. Les grands électeurs étaient appelés aux urnes, le dimanche 24 septembre 2023.

Sept têtes de liste étaient candidats, pour trois sièges à pourvoir.

Huit conseillers plaudinois se sont portés volontaires pour participer au vote à Vannes.

A l'issue du scrutin à un seul tour, Muriel Jourda conserve son mandat, Yves Bleunven et Simon Uzenat deviennent sénateurs.

Nous avons reçu en mairie 2 candidats, pour un échange très ouvert sur nos attentes en milieu rural.

Conseil Municipal des Enfants

10 jeunes des deux écoles ont été élus le 29 septembre par leurs camarades pour être conseiller municipal enfant pour deux ans.

CES JEUNES SONT :

LE GUERNEVE	Milan
STANGUENNEC	Romane
BURBAN	Noah
LE BOT	Amaury
LAUP	Jadèn
LE BRETON	Gabin
RAUDE	Arthur
COLLETTE	Gabin
PUREN-LE PARC	Mila
VALY	Naelys



Depuis le début de leur mandat, ils ont pu participer à la commémoration du 11 novembre avec une certaine fierté pour rendre hommage à nos anciens combattants. Puis en novembre ils se sont réunis pour planter des arbres fruitiers aux Étangs du Boler, avant de partager en équipe un moment de convivialité à la salle Ar Vugale.

Au cours de leur mandat, l'équipe du conseil municipal des enfants aura l'occasion de se réunir à nouveau pour mettre en place leurs divers projets ; affaire à suivre !



Commémoration du 11 novembre

La cérémonie de commémoration du 11 novembre s'est déroulée en présence de plusieurs dizaines de personnes.

Les enfants du Conseil Municipal Enfants ont lu un texte, les uns après les autres. Mme Nathalie LE LUHERNE, maire, a lu un texte du ministre, à la mémoire des aux militaires morts pour la France courant 2023. Un chant a été interprété par les enfants du C.M.E., « lettre à un poilu », réalisé par les élèves de CE2 et CM de l'école Notre Dame de Taupont, et par leur professeur, M. Patrick Poudelet. Deux porte-drapeaux ont été décorés : M. Marcel Guillaume et M. Jean Jouvence pour respectivement 15 ans et 10 ans de service

A la mairie, cette fois, trois médailles fédérales de la Fédération Nationale André Maginot ont été remises :

M. André DANO
médaille d'or

M. Louis PEUCHANT
médaille d'argent

M. Claude TEXIER
médaille d'argent

Mon beau sapin —

Vous êtes nombreux à vous être déplacés samedi 16 décembre sur la place de l'église dans le cadre de l'animation « Mon Beau Sapin ».

Ce fût le temps d'échanger et de partager autour d'un vin chaud et de crêpes, offerts par la municipalité, qui ont eu un grand succès !

Dans le cadre de la collecte de jouets, la commune de Plaudren remercie vos nombreux dons qui ont été reversés aux associations suivantes :

- Les Restos du Cœur
- Mine de Rien
- Épiceries sociales et solidaires de Monterblanc et de Vannes



Les jeunes et moins jeunes ont aussi pu décorer les divers sapins mis en place par les agents du service technique municipal et découvrir la crèche à l'église, ornée de petits rah-koëd.

Et cerise sur le gâteau, le Père Noël nous a fait l'honneur de sa présence, pour le bonheur des enfants et des parents !

Atelier pressage de pommes —

Les agents communaux ont organisé, lundi 9 et mardi 10 octobre 2023, un pressage de pommes à l'ancienne pour transmettre un savoir-faire d'autrefois aux 135 élèves des écoles Saint-Bily et du Sac de Billes.

Cette année, Yoann Allain, responsable des services techniques a sollicité la municipalité pour proposer aux deux écoles de venir fabriquer du jus de pomme à l'ancienne et de leur faire découvrir une tradition ancestrale, ce qu'ils ont fait lundi 9 et mardi 10 octobre 2023.

Les jours précédents, ils ont ramassé les pommes dans la campagne environnante et ont fait appel aux parents d'élèves qui avaient des pommiers. À l'école, les enfants ont préparé les pommes, ils les ont lavées, et coupées. Les bouteilles ont été lavées, tout était prêt pour le pressage. Les agents communaux ont souhaité apprendre aux élèves des choses simples qui se pratiquaient, à l'automne, dans la campagne au moment de la récolte des pommes.

La vieille machine, le grugeoir, entraînée par un moteur bouillotte de 1930, s'est mise en marche sous le regard des enfants qui découvraient comment le jus de pomme est fabriqué. Perché sur un escabeau, chaque enfant a participé aux différentes étapes de fabrication, ils ont déposé les pommes dans la vieille machine. La purée ainsi obtenue a été transvasée dans le presseur pour en extraire le jus. Chaque enfant a pu goûter le premier breuvage avec modération.



” L'ATELIER DE FABRICATION DE JUS POMMES SERA RECONDUIT L'ANNÉE PROCHAINE SI L'ON TROUVE DES POMMES.

La dernière opération a consisté à mettre le jus dans le stérilisateur chauffé à 80° degré durant 20 minutes, puis de le mettre en bouteille directement à chaud. Chaque classe est repartie avec quelques bouteilles, les enfants ont savouré le jus de pommes au goûter, fiers d'avoir participé à sa fabrication.

19 | ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

Associations	Nom Prénom	Numéro	Numéro
AMICALE DES CHASSEURS DE LA BUTTE	LE ROUX Serge	06 26 86 12 68	serge.le.roux56420@gmail.com
AMICALE DES RETRAITÉS	TASSÉ Georges	06 48 43 14 05	yvonne.cardin@gmail.com
APEL SAINT BILY	VIALARD Claire	06 88 24 25 29	apelstbily@gmail.com
ASSOCIATION LA CLAIE SANS FRONTIERES	DENIS Anne-Marie	06 13 25 64 54	mtrebosse@gmail.com
ASSOCIATION L'A.V.E.N.I.R	VIALARD Thomas	06 12 35 01 86	vialard.thomas@gmail.com
BAD KOËD	EON Marina	06 37 80 72 74	marinaeon1979@gmail.com
BASKET RAH KOED PLAUDREN	LERAT Rozenn	06 81 21 44 69	basketrahkoed@gmail.com
BLA BLA COUTURE	STANGUENNEC Claire	07 81 56 73 83	claire.kerbastard@sfr.fr
DANSES BREIZH	BELLEC Bernard	07 84 01 98 78	dansesbreizhplaudren@yahoo.fr
DIASTEMES PROD	VICTOIRE Tonny	06 25 78 24 47	diastemesprod@gmail.com
ESPRIT ZEN	CADORET Monique	06 88 31 54 15	espritzen.plaudren@gmail.com
LA BOULE PLAUDRINOISE	LE BERRE Paul	06 81 22 88 54	
LA RÉCRÉ DES RAH KOËD (ÉCOLE PUBLIQUE)	ALLANIC Isabelle	06 64 23 82 81	recre.rahkoed56420@gmail.com
LE PANIER DES RAH KOËD	LE GALLOUDEC Christelle	06 62 47 73 19	chris.yann.lga@gmail.com
LES AMIS DE LA CHAPELLE NOTRE DAME DES FLEURS A CHAUPAS	DE KERSABIEC Christian	06 75 65 76 76	cadkersabiec@bbox.fr
LES AMIS DE LA MADELEINE	MAUMUSSON Léon	06 29 80 28 30	lmaumusson@aol.com
LES AMIS DE SAINT BILY	LE FLOCH Hervé	02 97 45 98 89	laetitiag18@outlook.fr
LES CHANTOUS DE PLAUDREN	LE NOURICIER Rémy	02 97 45 97 92	remylenouricier@orange.fr
O.G.E.C (ECOLE PRIVÉE)	GILLET Aurélie	06 99 05 31 74	eco56.stbi.plaudren@enseignement-catholique.bzh
ON COUD ON TRICOTE	RECURT Christine	06 78 61 74 79	christine.recurt@dbmail.com
RAH KOËD GYMNASTIQUE POUR TOUS	PÉDRON Anne	06 77 85 29 22	annepedron@free.fr
RAH KOËD PLAUDREN (FOOT)	THOMAS Régis	06 31 13 71 84	rkplaudrenfoot@gmail.com
SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE	EVENO Jacques	06 64 18 29 18	jack.eveno56@hotmail.com
SOCIÉTÉ DE CHASSE DU MOUSTOIRIC	LODEVIS Mickaël		
TAOCHINA-GOT Wushu kung fu	GOUEZIN Philippe	06 76 30 07 29	philgouez@orange.fr
U.N.A.C.I.T.A	COURTOIS Michel	06 45 65 26 56	
UNION-CYCLISTE PLAUDRINOISE et cyclo tourisme	GUILLAUME Sandra	06 79 60 60 53	sandraguillaume29@gmail.com

201

INFOS UTILES

Mairie

➤ **Horaires d'ouverture** : Lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 | Mardi et Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 | Mercredi et Jeudi de 8h30 à 12h30
➤ 02 97 45 90 62 | mairie@plaudren.fr

Garderie – ALSH – Cantine

➤ 02 97 45 85 70 | enfance@plaudren.fr

Écoles primaire

École primaire Publique (Le Sac de Billes)

➤ Directrice : Mme Véronique LE FLOCH
➤ 02 97 45 94 95 | ec.0560348z@ac-rennes.fr

École primaire Privée (Saint-Bily)

➤ Directrice : Mme Marianne LE MARECHAL
➤ 02 97 45 90 97
➤ eco56.stbi.plaudren@enseignement-catholique.bzh

R.P.E (Relais Petite Enfance)

Grand-Champ | ➤ 02 97 66 47 69 | rpe@grandchamp.fr
Plecop | ➤ 02 97 60 71 51

Le Jardin des P'tits Pas Micro-crèche

➤ 02 56 63 12 87 | plaudren@lejardindespittpas.fr
➤ Résidence des ajoncs 56420 Plaudren

Bibliothèque

➤ **Horaires d'ouverture au public** :
Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Samedi de 9h30 à 13h30
➤ 02 97 45 58 73 | bibliotheque@plaudren.fr

Domicile Partagé Résidence "Lann Feutan"

➤ 02 97 45 84 20 | lann-feutan@orange.fr

Gendarmerie Grand-Champ ou Saint-Avé

➤ 02 97 66 77 03 | 17

Poste | ➤ Point poste au bar Ô Breizh Tro

Assistante Sociale

➤ Mme CLOAREC | 02 97 69 52 00

! **Maison Médicale**, 13 rue de Kerambourg 56420 à Plaudren

Ostéopathe

Mme. GAUTIER | 06 70 45 05 95
marinegautier.osteo@gmail.com

Orthophoniste

Mme. Célia LAUVERGNAT
09 82 39 43 63
celia.lauvergnat@gmail.com

Sage-femme

Mme. Anaïs FLEUROT
06 16 57 14 36
afleurotsagefemme@gmail.com

Médecins Généralistes

Docteur DELOBEAU Benjamin
02 97 61 05 96
Docteur QUICRAY Sarah
02 97 66 97 32

Cabinet Infirmiers

Mme. JANICKA M. COSQUERIC
Mme. DELAUNAY
Mme. GUILLO
02 97 61 43 93

Pharmacie

Mme. Manon RIVAYRAN
02 97 45 95 54



Cabinet Infirmiers

Mme. Émilie PECHENARD
Mme. Antonella LALOUES
07 44 83 12 92

Cabinet Kinésithérapeutes

Mme. BROHAN | Mme. LE BRUN | M. BARATTE |
Mme. LE BOURSICAUD
02 97 45 91 90

Centre Hospitalier Bretagne Atlantique Vannes (CHBA)

02 97 01 41 41

Centre Anti-Poison de Rennes

02 99 59 22 22

SAMU (Urgence)

Composer le 15

Pompiers

Composer le 18

ENEDIS (Dépannage) | 09 726 750 56

Correspondants de presse

OUEST FRANCE
Mme. LE BORGNE Marcelle
06 07 50 97 49
leborgnepierre@neuf.fr

TÉLÉGRAMME
Mme. CORLAY Pascale
06 41 13 33 10
pascalecorlay@gmail.com

LA GAZETTE DU CENTRE MORBIHAN | lagazette@actu.fr

